



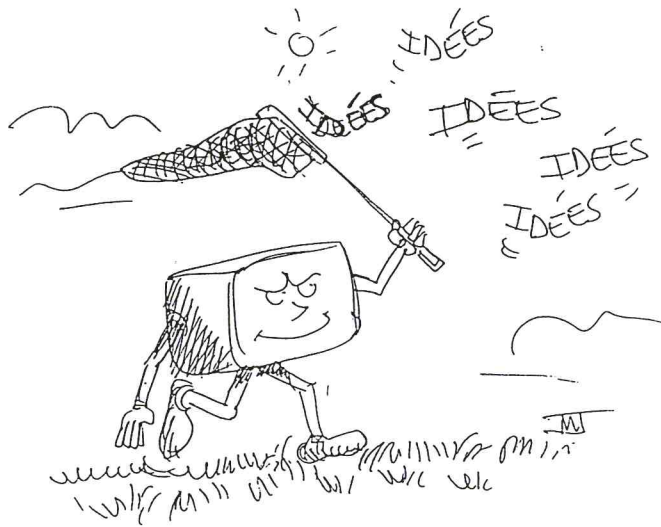
— L'ALOUETTE —



bulletin d'informations communales

décembre 1995

N° 14



La Commission "Communication et Information" se définit comme "Courroie de transmission" de la Vie Municipale.

S'il va de soi que l'information circule au sein du Conseil Municipal, les élus s'engagent à la communiquer aux habitants de SAINT-GANTON. Ils souhaiteraient également que "idées-suggestions-questions-informations" leur parviennent.

A cet effet, la Commission propose différents moyens de communication :

☞ *une boîte à idées : la boîte aux lettres de la Mairie peut recueillir désormais toutes vos réflexions et demandes diverses auxquelles nous tenterons de répondre, soit par le biais du bulletin municipal ou du panneau d'informations.*

☞ *un courrier des lecteurs : vous pouvez vous exprimer sur le bulletin municipal sur des questions d'ordre divers . A la différence de la boîte à idées, vos lettres seront reproduites textuellement. Bien évidemment, nous nous réservons le droit d'éliminer les lettres pouvant nuire à des personnes précises. (si un bon nombre de lecteurs se manifestent, nous pourrions envisager de mettre cette rubrique en place).*

☞ *des petites annonces : Cette rubrique sera gratuitement mise à la disposition de tous les Saint-Gantonnois particuliers, artisans ou commerçants qui désirent vendre, acheter, louer, donner ou aviser d'une activité...*

☞ *une réunion publique annuelle : le Conseil Municipal informerait la population de ses réalisations et de ses projets. Lors de cette rencontre, les habitants auraient la possibilité de s'exprimer.*

La Commission réfléchit également sur les moyens d'améliorer l'affichage à la Mairie et dans les Commerces.

Les membres de la Commission espèrent une large concertation et vous souhaitent à tous de joyeuses fêtes de fin d'année.

*La Commission
"Information et Communication"*

LE MOT DU MAIRE

Permettez-moi, à l'occasion de cette fin d'Année 1995 de vous souhaiter de joyeuses fêtes de Noël et de vous exprimer, pour l'Année 1996, tous mes vœux de bonheur, tous mes souhaits les plus chers pour vous-mêmes et les vôtres.

Que ces jours de fêtes ne semblent pas plus lourds de solitude, plus chargés de souvenirs pour nos malades et les personnes seules.

Après le contexte social que nous venons de vivre jour après jour, je souhaite de tout coeur que nous puissions découvrir en 1996, de la part de nos politiques, écoute, compréhension, dialogue, tolérance et justice.

Je dirai : les problèmes sont toujours vécus à la base, résolvons-les en les prenant à la base... !

C'est en tout cas, pour mon compte, ce que je m'efforcerais de faire avec vous tous et avec mon équipe, afin que tous les Saint-Gantonnois puissent trouver place et dire qu'il fait bon vivre à SAINT-GANTON.

Il me plaît également de remercier la nouvelle équipe municipale, les membres des Commissions, le personnel municipal, les bénévoles et plus particulièrement les adjoints qui avec leur appui et leur agissante collaboration me permettent je l'espère à vos yeux d'assumer ce mandat.

1995 nous a fait connaître :

- * la création de la bibliothèque que beaucoup savent apprécier mais qui reste encore à découvrir pour certains (félicitations aux personnes tenant les permanences),*
- * le déplacement de la Mairie,*
- * l'aménagement de la Place de l'Eglise,*
- * 10 demandes de permis de construire pour réhabilitation de maison. A noter qu'une demande de prolongation de 2 ans de l'OPAH est en cours.*

1996 devrait nous faire découvrir :

- * l'aménagement des vestiaires et la création de douches au terrain des Sports,*
- * l'étude et l'aménagement de l'Ancienne Mairie,*
- * la continuité de notre petit bourg.*

S'ajoute à tout cela, "l'animation" que nous donne l'ensemble des Associations que j'encourage vivement et sur lesquelles je compte énormément car la "VIE" de notre Commune, la "chaleur humaine" dépendront beaucoup d'elles.

Que les joies et la santé l'emportent sur tout le reste pour vous et vos enfants, voilà mes souhaits pour la Nouvelle Année.

*Votre Maire,
Bernard GEFFLOT*

INFOS DIVERSES

ETAT CIVIL

NAISSANCES

Thomas **RICHARD** est né le 23 juillet 1995 à RENNES "La Manchonnais"

Alexandra et Milène **MASSIOT** sont nées le 6 août 1995 à REDON "Gominé"

Aymeric **LAURENT** est né le 22 août 1995 à RENNES "Brubet"

DECES

le 21 juin 1995

est décédée

Mme Léonie **GEFFLOT**

veuve **DUCLOYER**

97 ans, domiciliée à "Beaucel"

le 20 juillet 1995

est décédée

Mme Eliane **RICHARD**

veuve **MASSIOT**

69 ans, domiciliée "Beaucel"

MARIAGES

le 1er septembre 1995 : Claude **MAILLET** et Catherine **TIGER**
LANGON "Le Haut Montenac"

le 2 septembre 1995 : Vincent **TEMPLE** et Muriel **HERVE**
PIPRIAC "Lalleu"

DECES

le 22 mai 1995 est décédée Mme Eliane **RICHARD** veuve
MASSIOT, 69 ans, domiciliée "Beaucel" à SAINT-GANTON

le 13 novembre 1995 est décédé Mr Joseph **DUFRESCHÉ**,
85 ans, domicilié à SAINT-GANTON "La Houle", inhumation à
GUIGNEN

RECENSEMENT MILITAIRE

Vous avez 17 ans en OCTOBRE, NOVEMBRE ou DECEMBRE 1995. Faites-vous recenser à la Mairie entre le 1er janvier et le 31 janvier 1996.

DERNIERES ELECTIONS

ELECTIONS LEGISLATIVES - 4ème CIRCONSCRIPTION : REDON

A la suite de la démission de Mr **BERTHOMMIER**, les électeurs de la 4ème Circonscription Législative du Département ont été convoqués le 8 octobre dernier afin de procéder à l'élection d'un député.

Résultats :

Inscrits : 324

Votants : 154

Exprimés : 142

Suffrages obtenus :

1 - Jean-Pierre **GAUDIN** 2

2 - Thierry **BENOIST** 7

3 - Alain **MADÉLIN** 107

4 - André **CHÉRIAUX** 4

5 - Emile **GRANVILLE** 9

6 - François **GERARD** 20

PLANTATIONS

Malgré un temps médiocre, le 2 décembre 1995, Place de l'Eglise à SAINT-GANTON, a eu lieu une journée plantations. Ont participé des membres de la Commission "Environnement et Tourisme" et du Conseil Municipal.

Que tous ces bénévoles soient ici vivement remerciés.

PERMANENCES

de l'Assistante Sociale

L'assistante sociale Mme Brigitte LEGENDRE assurera sa permanence à la Mairie le 3ème mercredi de chaque mois de 10 h 30 à 11 h 30 (en remplacement de Mme RENAUD).

du Conseiller Général

Monsieur LESACHER, Conseiller Général du Canton de PIPRIAC, assurera une permanence en Mairie le *jeudi 28 décembre 1995 de 11 h à 12 h et le jeudi 1er février 1996 de 9 h à 10 h.*

VENTE DE MAISONS

Monsieur Hubert BOCHEREL de NOZAY souhaite vendre une maison au lieu-dit "Gominé" en SAINT-GANTON.

Elle comprend : une cuisine avec cheminée, parquet en très bon état, 2 chambres, un grenier aménageable, une petite cour devant, un jardin côté route, derrière une grande grange et à suivre un terrain.

Totalité à vendre pour la somme de 40 000 F.

Toute personne susceptible d'être intéressée par cette offre, peut s'adresser à la Mairie qui transmettra.

ASSISTANTE MATERNELLE

Pour votre information, Madame Marie-Aline CHEVAL domiciliée "La Manchonnais" est assistante maternelle agréée.



CONCOURS DES MAISONS FLEURIES

Un jury, composé de 5 personnes extérieures à la Commune, a visité les jardins le samedi 15 juillet 1995.

Quatorze personnes de la Commune ont concouru.

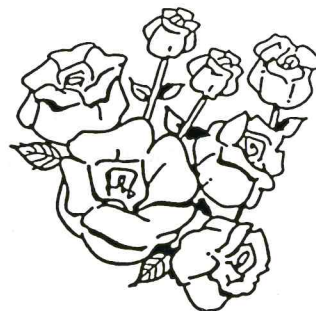
Les lauréats sont les suivants :

- 1er prix : Mme Jean-Baptiste PORCHER - Remdon
2è prix : Mr et Mme Jean MARCHAND - Brubet
3è prix : Mme Marie-Jeanne TEMPLE - Le Breil
4è prix : Mr et Mme Adrien DE OLIVEIRA BASTOS - Beaucel
5è prix : Mr et Mme Jean-Yves BOULAIS - Belle Perche

Mme Gisèle MASSIOT, des Forges, qui a déjà reçu le 1er prix l'an dernier, recevra cette année un prix d'honneur équivalent au premier.

Les autres concurrents (ci-dessous par ordre alphabétique) recevront également une récompense lors de la remise des prix qui aura lieu lors des voeux du Nouvel An de la Municipalité.

- * Mr et Mme Henri BOURHIS - Combray
- * Mr et Mme Henri BRUNARD - La Rochelle
- * Mr et Mme Claude DANIEL - La Vionnais
- * Mr et Mme Gustave DEBARRE - La Roche
- * Mr et Mme Albert HUET - Beaucel
- * Mr et Mme Eugène LE BARH - Le Souchais
- * Mme Chrystèle RICHARD - Brubet
- * Mr et Mme Henri RICHARD - Brubet



Un concours sera reconduit en 1996.

Veuillez remplir le bulletin d'inscription ci-dessous et le déposer au "Relais des Mousquetaires" ou chez Mme DELACOUR avant le 20 juin 1996.



BULLETIN D'INSCRIPTION AU CONCOURS DES MAISONS FLEURIES 1996

Madame et Monsieur :

demeurant au village de :

désirent s'inscrire au Concours des Maisons Fleuries 1996.

PERMIS DE CONSTRUIRE ACCORDES DEPUIS JUILLET 1995

DEMANDEUR	ADRESSE	LIEU DU CHANTIER	NATURE	ACCORD DU
Eugène LE BARH	Le Souchais	La Houle	Amélioration d'une maison d'habitation	7 juillet 1995
Eugène LE BARH	Le Souchais	Le Souchais	Garage	7 juillet 1995
Pascal RICHARD	Brubet	Brubet	Amélioration d'une maison d'habitation	7 juillet 1995
Emile COTTAIS	La Costardais - PIPRIAC	La Grangette	Amélioration d'une maison d'habitation	27 juillet 1995
Jean LAURENT	Brubet	La Manchonnais	Amélioration d'une maison d'habitation	4 septembre 1995
Michel MEHA	11 avenue Delaporte 94450 LIMEL-BREVANNES	Beaucel	Amélioration d'une maison d'habitation	7 septembre 1995
Gérard HUET	La Jouvergnais - STE MARIE	La Touraudais	Amélioration d'une maison d'habitation	19 septembre 1995
Guy GUEMENE	Gominé	Beaucel	Amélioration d'une maison d'habitation	17 octobre 1995
Indivision enfants TIGER	Beaucel	Beaucel	Amélioration d'une maison d'habitation	2 novembre 1995
DEBRAY-MASSIOT Marie	La Vionnais	Gominé	Amélioration d'une maison d'habitation	16 novembre 1995
Jean-Paul MASSIOT	La Hautière - PIPRIAC	La Roche	Amélioration d'une maison d'habitation	16 novembre 1995
Pascal RICHARD	Brubet	Brubet	Construction d'un hangar de stockage (destination agricole)	16 novembre 1995

AGRICULTURE : PLAN MORGANE II

Le plan MORGAN II est une suite du plan MORGAN I. C'est un nouveau programme financé par l'Union Européenne, l'Etat, la Région et le Conseil Général pour le développement de la Bretagne Rurale. Une enveloppe de 27,3 millions de subventions dans le Département, jusqu'en 1999. Destiné aux secteurs fragiles, le nouveau programme européen intéresse trois territoires sur le Département : Fougères, La Guerche et Redon.

Les objectifs : * mobiliser pour l'emploi,
* aménager et valoriser le territoire.

Pour les agriculteurs, les mesures proposées portent principalement sur la transmission et l'installation des jeunes, la diversification des producteurs et des activités, l'environnement paysager des exploitations.

Des réunions d'informations ont déjà eu lieu et dans chaque commune des groupes de travail se réuniront en janvier sur le devenir de chaque exploitation.

CONCOURS PHOTO

Les commissions "Sport, Loisirs, Culture" et "Information" émettent l'idée d'un concours photos qui aurait pour thème " la commune de SAINT-GANTON ".

L'objectif final serait la création d'une carte postale.

Deux types de photos peuvent être envisagées :

- photos d'aujourd'hui (paysages, monuments)*
- photos d'autrefois (paysages, monuments, scènes de vie)*

Dans un premier temps, vos photos seront à déposer à la Mairie de Saint-Ganton sous enveloppe, sans oublier de noter, au dos de chaque photo, vos nom et adresse et ce du 1er JANVIER au 1er JUIN 1996.

Pour les photos retenues, nous vous demanderons de nous fournir les négatifs dans la mesure du possible.

Un prix sera attribué aux personnes ayant déposé les plus belles photos qui serviront à l'édition des cartes postales.



ÉDITION
1 9 9 5

CHIFFRES
CLEFS
3 5

POPULATION

Ensemble

Habitants	824 491 ⁽¹⁾
Part de la population urbaine	59,5 %
Part de la population rurale	40,5 %
Solde naturel 1982-1990	+ 30 798
Solde migratoire 1982-1990	+ 18 153
Nombre de ménages	316 183 ⁽¹⁾
Part dans la Bretagne	29 %

⁽¹⁾ Estimations INSEE, 1/1/1994

Arrondissements

Rennes	512 675
Saint-Malo	134 965
Redon	75 693
Fougères	75 382

Unités urbaines principales

Rennes	245 065
District de Rennes : 33 communes	331 752
Saint-Malo	48 057
Fougères	25 066
District de Fougères : 16 communes	37 238
Dinard	15 707
Vitré	14 486
Redon	12 177

Logements

Résidences principales	298 008
Résidences secondaires	32 538

Superficie

Superficie (km ²)	6 775
Densité (habitants au km ²) ⁽¹⁾	122

⁽¹⁾ Estimations INSEE, 1/1/1994

Comparatifs avec la France

	Ile-et-Vilaine	France
Taux de variation annuel 1982-1990 solde naturel (en %)	+ 0,50	+ 0,41
Taux de variation annuel 1982-1990 solde migratoire (en %)	+ 0,29	+ 0,09
Nombre de personnes par ménage	2,61	2,70
Moyenne d'âge	37	37

EMPLOI

Population active

	Ile-et-Vilaine	France
Population active totale	364 611 ⁽¹⁾	25 341 950
Taux d'activité	55,9 %	55,1 %
Taux d'activité masculin	63,5 %	64,5 %
Taux d'activité féminin	48,9 %	46,4 %

⁽¹⁾ RGP INSEE, 1990
⁽²⁾ Estimations INSEE, 1/1/1994

Secteurs économiques employeurs

	Emploi total	Emploi salarié
Ensemble des secteurs ⁽¹⁾	327 299	275 470
Agriculture, sylviculture, pêche	27 178	3 441
Industrie	64 453	59 565
Bâtiment, Travaux Publics	20 904	16 506
Commerce ⁽²⁾	39 326	32 101
Services et transports	175 438	163 857

⁽¹⁾ Estimations INSEE, 1/1/1994
⁽²⁾ Emploi artisanal ventilé entre Industrie, BTP, Services
⁽³⁾ Y compris commerce et réparation automobile

Taux de chômage

Ile-et-Vilaine	10,9 %
Bretagne	11,5 %
France	12,6 %

INSEE 31/12/1994 (taux CVS au sens du BIT)

AGRICULTURE

Actifs agricoles ⁽¹⁾

TOTAL	26 732
	Soit 7,3 % des actifs d'Ile-et-Vilaine

⁽¹⁾ Chefs d'exploitation, conjoints, aides familiaux et salariés d'exploitations agricoles
MSA, 1993

Exploitations agricoles

	Nombre
Ensemble Ile-et-Vilaine	15 921
Moins de 5 ha	396
5 à 20 ha	3 695
20 à 35 ha	5 438
35 à 50 ha	3 644
Plus de 50 ha	2 748
Surface Agricole Utilisée (en ha)	521 509 ⁽¹⁾
Surface Agricole Utile par exploitation (en ha)	27,8

MSA, 1994
DAF, 1994

Production agricole finale

Production agricole finale :	7 905 millions de francs
------------------------------	--------------------------

Productions

	Volume	Classement 35/ France
Lait livré ⁽¹⁾	14 477 200 hl	1 ^{er}
Viande bovine		
- gros bovins	59 422 t	4 ^{er}
- viande de veaux	29 529 t	1 ^{er}
Viande porcine	158 622 t	4 ^{er}
Volailles		
- poulets de chair	37 173 t	6 ^{er}
- dindes et dindons	17 748 t	7 ^{er}
- pintades	3 112 t	4 ^{er}
- lapins	3 653 t	
Céréales	914 917 t	
Pommes de terre primeurs	42 320 t	1 ^{er}
Choux-fleurs	81 261 t	1 ^{er} en choux-fleurs d'automne

DDAF, 1993
Année 1994

ARTISANAT

Emploi dans l'artisanat

TOTAL	37 003
dont emploi salarié	24 435

RIM, 1/1/1994

Entreprises artisanales

Activités	Nombre d'entreprises - Tranches d'effectifs				TOTAL
	0	1 à 5	6 à 10	+ de 10	
Bâtiment	1 811	1 503	282	129	3 725
Réparation, transports, services	1 379	1 377	198	80	3 034
Alimentation	513	778	131	38	1 460
Autres fabrications	325	259	57	47	688
Travail des métaux	171	194	66	44	475
Bois, ameublement	234	151	54	25	464
Textile, cuir, habillement	90	58	8	8	164
Autres activités	34	18	8	10	70
TOTAL	4 557	4 338	804	381	10 080

RIM, 1/1/1994



DIRECTION GÉNÉRALE
DES SERVICES DÉPARTEMENTAUX

DIRECTION
DES AFFAIRES SOCIALES

**PIECES A ANNEXER OBLIGATOIREMENT
AU DOSSIER D'AIDE SOCIALE
APRES LECTURE ET SIGNATURE DU DEMANDEUR**

Les personnes sollicitant une prestation d'Aide Sociale sont informées que :

❶ Les prestations d'Aide Sociale ne peuvent être sollicitées qu'en cas d'insuffisance de ressources.

Le demandeur doit déclarer l'ensemble des revenus, des pensions ainsi que des capitaux mobiliers et immobiliers dont dispose son foyer (article 141 du Code de la Famille et de l'Aide Sociale).

❷ L'Aide Sociale est subsidiaire par rapport à toute autre forme de solidarité. C'est à dire qu'il est d'abord tenu compte des prises en charge susceptibles d'être apportées par les régimes sociaux (Sécurité Sociale, Mutuelles...).

Pour certaines formes d'aide aux personnes âgées (hébergement en Maison de Retraite, Accueil Familial, frais de repas en foyer logement) pour lesquelles il y a mise en jeu de l'obligation alimentaire, il est aussi tenu compte de l'aide susceptible d'être apportée par les enfants, gendres ou belles-filles, petits enfants. L'Administration doit dans ces cas procéder à des enquêtes sur les débiteurs d'aliments du requérant.

Dans le cas des couples séparés, il peut être aussi tenu compte de l'aide que peut et doit apporter à ses enfants mineurs, celui qui n'en a pas la charge.

❸ L'admission n'est acquise qu'après décision de la Commission Cantonale d'Admission ou du Président du Conseil Général.

❹ L'octroi de l'Aide Sociale comporte les conséquences suivantes :

⇒ Bénéficiaires revenus à meilleure fortune : Le remboursement de tout ou partie des prestations servies peut être décidé par la Commission d'Admission à l'Aide Sociale lorsque la situation du bénéficiaire vient à s'améliorer. (article 146 du Code de la Famille et de l'Aide Sociale).

⇒ Donations de biens : lorsqu'un bénéficiaire de l'Aide Sociale fait donation de ses biens, un recours peut être exercé contre le donataire lorsque la donation est intervenue postérieurement à la demande d'Aide Sociale ou dans les cinq ans qui l'ont précédée (article 146 du Code de la Famille et de l'Aide Sociale).

⇒ Successions : des recours contre la succession des bénéficiaires de l'Aide Sociale sont exercés dans la limite de l'actif net successoral, pour permettre le recouvrement de tout ou partie des prestations servies (article 146 du Code de la Famille et de l'Aide Sociale).

Deux exceptions :

– pour l'hébergement en établissements des personnes handicapées et l'Allocation Compensatrice, la possibilité de récupération est limitée au seul cas où les héritiers ne sont ni le conjoint, ni les enfants, ni la personne qui a assumé de façon effective et constante la charge de la personne handicapée.

– en matière d'Aide Sociale à domicile (aide ménagère, allocation compensatrice à domicile...) d'Aide Médicale à domicile et de prise en charge du forfait journalier, le recours s'exerce uniquement sur la partie de l'actif successoral qui excède 250 000 F, si les dépenses sont supérieures à 1 000 F et pour la part excédant ce montant.

⇒ Hypothèques légales : Pour la garantie des recours indiqués ci-dessus, les immeubles appartenant aux bénéficiaires de l'Aide Sociale, peuvent être grevés d'une hypothèque légale dont l'inscription est requise par le Président du Conseil Général (article 148 du Code de la Famille et de l'Aide Sociale). Ne sont toutefois pas concernés, les recours en matière d'Aide Ménagère, d'Aide Médicale à domicile, de portage de repas à domicile, d'Aide Sociale aux personnes handicapées quand celles-ci sont mariées ou ont des enfants.

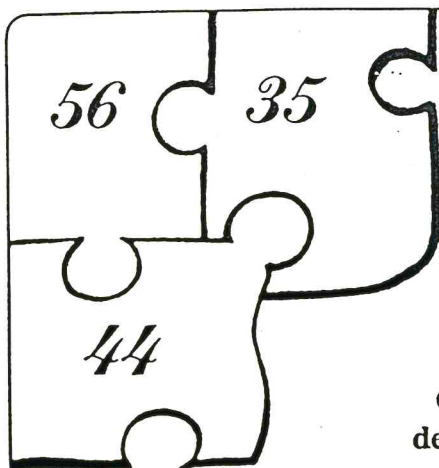
⇒ Fraudes ou fausses déclarations : Toute fraude ou fausse déclaration peuvent entraîner des poursuites judiciaires : application des peines prévues à l'article 405 du Code Pénal et recouvrement des prestations indûment perçues.

Madame ou Monsieur
présent document, le

certifie avoir pris connaissance du

Signature,

Mission Locale des Pays de Redon et de Vilaine



Communiqué pour les bulletins municipaux
des communes des pays de Redon et de Vilaine.

Une formation pour les femmes qui ont des idées de création d'activités.

La Mission Locale des pays de Redon met en place une formation à temps partiel, à raison de 4 jours par mois, pendant 18 mois, pour les femmes des pays de Redon et de Vilaine qui ont envie de créer une activité, quelque soit leur âge ou situation familiale.

En effet, si certains emplois disparaissent, en milieu rural, d'autres peuvent naître en réponse à de nouveaux besoins comme par exemple : installer de nouveaux services pour les enfants ou pour les personnes âgées, multiplier les formules d'accueil toutistique, commercialiser de nouveaux produits agricoles etc... De nouvelles pistes sont encore à explorer et bon nombre de femmes ont des idées dans ce sens. Mais passer de l'idée à la concrétisation du projet est un véritable parcours d'obstacles !

L'objectif de cette formation est d'accompagner les femmes dans leurs démarches pour vérifier la viabilité de leur projet, acquérir les connaissances préalables au démarrage de l'activité et créer un environnement favorable au projet.

La formation, animée par l'AFIP (association de formation et d'information pour le développement des initiatives rurales), est gratuite.

Les stagiaires ne seront pas rémunérées mais certains frais seront pris en charge (transport, garde d'enfants). Pas de formation pendant les vacances scolaires.

Cette opération s'inscrit dans le cadre d'un programme européen "NOW" qui vise à promouvoir l'égalité des chances en faveur des femmes sur le marché du travail.

Elle bénéficie du concours du CIDEF (centre d'information aux droits des Femmes), des groupes "Femmes et Vie locale", de l'appui des élus locaux et de nombreux services existants dans les pays de Redon et de Vilaine (Chambre des Métiers, Chambre de commerce, Chambre d'Agriculture, Créativ, CDAS, etc..).

Renseignements et inscriptions :

Nom d'une personne relais dans votre commune :

ou

Marie-Claude Lelièvre, Mission Locale, tel 99 72 19 50

Anne-Marie Turquety, CIDEF, tel : 99 72 41 26

1, rue du Tribunal - REDON - Tél. 99.72.19.50 - Fax 99.72.34.64

Adresse Postale : B.P. 87 - 35602 REDON CEDEX

QUESTIONNAIRE

La Commission "Sports-Loisirs-Culture" a pensé qu'à partir de ce petit questionnaire, nous aurions pu mieux cibler vos besoins et attentes.

1 - Pratiquez-vous un sport ?

☐ oui ☐ non

2 - A l'heure actuelle, il existe déjà le foot, le tennis et la gymn à SAINT-GANTON. Peut-être avez-vous d'autres souhaits tels que :

	oui	non	
volley-ball	☐	☐	
basket-ball	☐	☐	
tennis de table	☐	☐	
ou autres (préciser)			
			

3 - Souhaitez-vous :

☐ un sport détente ☐ un sport de championnat

4 - Peut-être qu'une autre approche du sport vous intéresse davantage, par exemple une demi-journée par mois de découverte ou de pratique occasionnelle de sports tels que :

	oui	non	nbre de pers.	tranche d'âge			
				4-12	12-18	18-50	50 et +
escalade	☐	☐		☐	☐	☐	☐
canoë	☐	☐		☐	☐	☐	☐
tir à l'arc	☐	☐		☐	☐	☐	☐
base ball	☐	☐		☐	☐	☐	☐
course d'orientation	☐	☐		☐	☐	☐	☐
patins à roulettes	☐	☐		☐	☐	☐	☐
badminton	☐	☐		☐	☐	☐	☐
V.T.T.	☐	☐		☐	☐	☐	☐
autres (préciser)							

.../....

En dehors des sports, d'autres activités peuvent vous intéresser et vous être proposées :

5 - Un voyage qui peut-être organisé sur :

	oui	non
une soirée	☐	☐
une journée	☐	☐
un week-end	☐	☐

avec des destinations diverses telles que le Futuroscope, Océanopolis...

Avez-vous d'autres propositions de destination ?

1 -

2 -

3 -

6 - Seriez-vous intéressé(e) :

	oui	non
par un atelier musique ?	☐	☐

par de la danse ?	☐	☐
-------------------	--------------------------	--------------------------

Si oui,	☐ jazz	☐ bretonne
	☐ classique	☐ salon
	☐ rock	☐ autres (préciser)

chorale	☐	☐
informatique	☐	☐
autres (à préciser)	☐	☐

Rappelons ici les activités qui fonctionnent déjà sur la Commune et auxquelles vous pouvez participer : bibliothèque, centre aéré, chasse, théâtre et diverses fêtes (concours de pêche, concours de belote et autres tournois...).

NOM :

Prénom :

Ces éléments restent facultatifs mais néanmoins nous aideraient beaucoup pour tenter de mettre sur pied, ces activités.

Ce questionnaire est à déposer à la Mairie pour le 24 février 1996.

Nous vous remercions de votre collaboration pour dynamiser notre vie communale.

D'autres idées vous viennent à l'esprit, n'hésitez pas à nous les faire parvenir !

VIE MUNICIPALE

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

du 1er juin 1995 à 20 heures

L'an mil neuf cent quatre vingt quinze, le premier juin à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de SAINT-GANTON, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Mr Bernard GEFFLOT, Maire.

Présents : Mrs B. GEFFLOT, R. BOUREL, Mmes T. TIGER, M. DEBARRE, J. LAURENT, Y. CALOT, M. HUET, J-C. PITAUT, H. RICHARD, G. VALENTIN

Absent excusé : Mr C. BOUREL

Secrétaire : Mr G. VALENTIN

1 - Vote du Compte Administratif 1994

Le Conseil Municipal vote le Compte Administratif pour l'année 1994 à l'unanimité.

Balance Générale

Section de fonctionnement

Dépenses	854 635,01 F
Recettes	1 103 253,05 F
Excédent	218 618,04 F

Section Investissement

Dépenses	1 031 578,60 F
Recettes	1 007 245,33 F
Déficit	24 333,27 F

Total excédent de clôture **224 284,77 F**

2 - Désignation des membres de la Commission d'Ouverture des Plis "Aménagement Centre Bourg"

Le Conseil Municipal procède à l'élection de nouveaux membres de la Commission d'Ouverture des Plis du Marché "Aménagement Centre Bourg". Cette dernière se compose des membres suivants : Mrs Bernard GEFFLOT, Maire, René BOUREL, 1er Adjoint, Mme Thérèse TIGER, 2è Adjointe, et Mr Jean LAURENT, 3è Adjoint.

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

du 30 juin 1995 à 20 heures 30

L'an mil neuf cent quatre vingt quinze, le trente juin à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de SAINT-GANTON, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Mr Bernard GEFFLOT, Maire.

Présents : Mrs B. GEFFLOT, R. BOUREL, Mmes T. TIGER, P. LAURENT, M-J. TEMPLE, M-T. DANIEL, Mrs J-C. PITAUT, E. LE BARH, F. THIBAUT, P. RICHARD

Absent excusé : Mr G. VALENTIN

Secrétaire : Mr P. RICHARD

1 - Répartition des Commissions "Elus"

cf supplément au Bulletin Municipal "Spécial Elections".

2 - Répartition de la distribution des bulletins

"Beaucel" Thérèse TIGER

"La Thébaudais - La Manchonnais - Les Boudaines"

"La Vionnais - Gominé"

"La Roche"

"Brubet - Coin du Mur - Tremblais - La Rochelle"

"Combray - Mortier - Belle-Perche"

"Jarillé - Rocher - La Basse Lande - Touraudais - Grangette"

"La Houle - Le Souchais - Le Briac"

"Le Foutet - Les Forges - Remdom - Le Rocher de Laune"

René BOUREL

Marie-Thérèse DANIEL

Marie-Jeanne TEMPLE

Pascal RICHARD

Jean-Claude PITAUT

Eugène LE BARH

Francis THIBAUT

Gérard VALENTIN

3 - Voirie "Gominé"

La Commission Voirie est chargée de régler le problème de sécurité sur la route communale "Gominé". L'installation de miroirs est décidée pour obtenir une meilleure sécurité.

4 - Marché "Aménagement Centre Bourg"

Le Conseil Municipal décide de retenir l'offre moins disante à savoir : la S.B.A.R.U. à BAIN DE BRETAGNE pour un montant T.T.C. de 317 724,66 F soit 267 896 F H.T.

Monsieur le Maire est autorisé à passer le marché avec cette entreprise et signer toutes pièces administratives et comptables s'y rapportant.

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

du 27 juillet 1995 à 20 heures

L'an mil neuf cent quatre vingt quinze, le vingt sept juillet à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de SAINT-GANTON, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Mr Bernard GEFFLOT, Maire.

Présents : Mrs B. GEFFLOT, R. BOUREL, Mmes T. TIGER, P. LAURENT, M-J. TEMPLE, Mrs J-C. PITAUT, E. LE BARH, F. THIBAUT, G. VALENTIN

Absent excusé : Mr P. RICHARD, Mme M-T. DANIEL

Secrétaire : Mr E. LE BARH

1 - Subvention E.D.F. à encaisser

Suite au choix d'appareil performant pour la régulation du chauffage programmable à la Nouvelle Mairie, une participation de l'E.D.F. de 3 000 F est allouée à la Commune. Monsieur le Maire est autorisé à encaisser ce chèque.

2 - Subvention Amendes de Police

Il est attribué à la Commune une subvention provenant du produit des Amendes de Police pour les travaux Aménagement Piétonnier du Centre Bourg, d'un montant de 10 000 F. Le Conseil Municipal accepte la somme de 10 000 F pour les travaux Aménagement Piétonnier et s'engage à faire les travaux le plus rapidement possible.

3 - Délibération OPAC

Mr le Maire est autorisé à signer l'acte de vente concernant le transfert de la propriété du terrain sur lequel a été construit les deux pavillons OPAC.

4 - Commission Communale des Impôts Directs

La durée du mandat des membres de la Commission est la même que celle du mandat du Conseil Municipal. Il convient donc de procéder à la constitution d'une nouvelle Commission Communale des Impôts. Sont nommés :

Titulaires :

Mrs Bernard GEFFLOT, René BOUREL, Jean-Claude PITAUT, Gérard VALENTIN, Eugène LE BARH, Francis THIBAUT, Marie-Jeanne TEMPLE, Patricia LAURENT, Robert TIGER, Gustave DEBARRE, Amand VALENTIN, Jean-François REILLE (LANGON).

Suppléants :

Mrs Alphonse JINVRESSE, Claude DANIEL, Henri BRUNARD, Maurice BELLAMY, Jean LAURENT, François DUCLOYER, Claude TEMPLE, Jean-Baptiste PORCHER, Robert MASSIOT, Roger GUEHENNEUC, Louis JOURNIAC, Pierre CHUBERRE (PACE).

5 - Commissions supplémentaires

Comité du Bassin d'Emploi du Pays de Redon et de Vilaine

Titulaire : René BOUREL - Suppléant : Thérèse TIGER

Fédération Animative Pays de Vilaine

Titulaire : Patricia LAURENT - Suppléant : Thérèse TIGER

Ouverture des plis

Titulaires : Mrs Bernard GEFFLOT, René BOUREL, Gérard VALENTIN, Jean-Claude PITAUT

Suppléants : Mrs Francis THIBAUT, Eugène LE BARH, Marie-Jeanne TEMPLE

Liste électorale

Délégué Administration : François DUCLOYER

Délégué du Conseil : Francis THIBAUT

Permis de construire

Mrs Bernard GEFFLOT, René BOUREL, Eugène LE BARH, Jean-Claude PITAUT

☞ Les personnes désirant faire partie d'une Commission Municipale ont été conviées à cette réunion pour une mise en place définitive (détail ci-dessous des non élus, membres d'une commission).

Centre Communal d'Action Sociale

Mmes Babrielle BAUDU, Marie-Thérèse TIGER, Marie DEBARRE, Mr Amand VALENTIN

Commission Agriculture

Mrs Amand VALENTIN, Yves CALOT, Jean LAURENT, Henri RICHARD

Commission Bâtiments Communaux

Mrs Emile JAN, Jean-Yves BOULAIS, Henri BOURHIS

Commission Sports Loisirs Culture

Mle Chrystèle PITAUT, Mrs Yannick TEMPLE, Philippe LOUET, Pierre TIGER, Jean-Claude LAUNAY

Commission Environnement Tourisme

Mr Yves CALOT, Mme Emilienne MARCHAND, Mrs Michel HELIGON, Yannick TEMPLE

Commission Commerce Artisanat

Mrs Jean-Yves BOULAIS, Emile JAN, Mme Michelle LOUET

Commission Communication Information

Mme Marie-Pierre BOURHIS, Mrs Henri BOURHIS, Michel HELIGON, Yves CALOT

Commission Ecole et Transports scolaires

Mmes François LE LAY-MAO, Liliane PORCHER

6 - Climatatisation du commerce

Mr le Maire expose au Conseil Municipal les devis pour l'installation d'une climatatisation pour le magasin "Le Relais des Mousquetaires". Le devis présenté par Froid Daniel "ZI Tournebride" de BAINS/OUST est retenu pour un montant TTC de 40 324 F. Des subventions auprès du Conseil Général et du Conseil Régional seront sollicitées.

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

du 15 septembre 1995 à 20 heures 30

L'an mil neuf cent quatre vingt quinze, le quinze septembre à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de SAINT-GANTON, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Mr Bernard GEFFLOT, Maire.

Présents : Mrs B. GEFFLOT, R. BOUREL, Mmes T. TIGER, P. LAURENT, M-J. TEMPLE, M-T. DANIEL, Mrs E. LE BARH, G. VALENTIN, F. THIBAUT, P. RICHARD

Absent excusé : Mr J-C. PITAUT

Secrétaire : Mme M-T. DANIEL

1 - Exonération des taxes

Certaines exonérations ont déjà été prises, à savoir :

- * foncier non bâti,
- * foncier bâti pour les entreprises nouvelles,
- * taxe professionnelle.

Une nouvelle délibération est prise pour exonérer médecins et auxiliaires médicaux et ce pour une période de 2 ans.

2 - Indemnité du Receveur

Le Conseil Municipal accorde l'indemnité de conseil à Mme ROBINO, Receveur Municipal.

3 - Informatique

L'étude a été faite par Mr Eugène LE BARH auprès de 2 établissements TBI de Redon et OMR de Vern/Seiche. Après avoir comparé leurs propositions respectives, il s'avère que TBI présente une offre plus intéressante soit 45 273,24 F TTC. Le Conseil Municipal autorise Mr le Maire à solliciter les subventions auprès du Conseil Général. Cette mise en place à compter du 31 octobre 1995 nécessite le recrutement d'une secrétaire à temps partiel soit 8 heures par semaine. Mme Sylvie FONTAINE assure cet emploi.

4 - Encaissement de deux chèques bancaires

Le Conseil Municipal autorise Mr le Maire à encaisser deux chèques :
Location de salle - 200 F - Laiterie Negobeureuf de DERVAL
Vente de sapins - 2 678,58 F - SARL EPAILLARD de BAINS/OUST

5 - Autorisation de découvert pour le commerce "Relais des Mousquetaires"

A l'unanimité, il est décidé de renouveler l'autorisation de caution de découvert de 30 000 F pour Mme Martine BELLAMY auprès du Crédit Agricole de PIPRIAC.

6 - Renouvellement convention ouverture de crédit trésorerie auprès du C.A. pour la Commune

Le Conseil Municipal décide de reconduire la convention ouverture de ligne de trésorerie à court terme à hauteur de 800 000 F pour une période d'un an.

7 - Travaux suite à inondation

Une demande de subvention va être établie pour la route de Gominé.

8 - Délégué suppléant au S.I.E. de PORT de ROCHE

Mr Eugène LE BARH est désigné délégué suppléant au Syndicat Intercommunal des Eaux de Port de Roche.

9 - Attribution subvention au Centre Aéré

Le Conseil Municipal accepte de verser à titre exceptionnel une subvention d'un montant de 1 050 F pour l'exercice 1995 pour avoir assuré le déménagement de la Salle chaque week-end du mois de juillet afin de ne pas interrompre les locations.

10 - Information amélioration de l'habitat

Les propriétaires de "La Roche" et de ST GANTON ont été conviés à une réunion d'informations le vendredi 22 septembre 1995 à 20 h 30 à la Salle des Fêtes animée par Mr DANY du PACT ARIM.

11 - Soutien aux services publics

Mr le Maire fait part au Conseil Municipal du courrier de l'Association des Elus agents EDF et GDF. Après délibération, par 10 voix, le Conseil Municipal demande au Gouvernement Français de refuser tout projet visant à remettre en cause le caractère du service public des Industries Electriques et Gazières.



REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

du 24 octobre 1995 à 20 heures

L'an mil neuf cent quatre vingt quinze, le vingt quatre octobre à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de SAINT-GANTON, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Mr Bernard GEFFLOT, Maire.

Date de convocation : le 19 octobre 1995

Présents : Mrs B. GEFFLOT, R. BOUREL, Mmes T. TIGER, P. LAURENT, M-J. TEMPLE, M-T. DANIEL, Mrs J-C. PITAUT, G. VALENTIN, F. THIBAUT, P. RICHARD

Absent excusé : Mr E. LE BARH

Secrétaire : Mr J-C. PITAUT

1 - Préparation du Budget Supplémentaire 1995

Le Conseil Municipal prévoit la réalisation d'un prêt auprès du C.A. ou du C.M.B. de PIPRIAC pour les travaux "Centre Bourg".

L'équipement informatique des services administratifs de la Mairie va être réalisé par la Société T.B.I. de REDON pour un coût global H.T. de 37 540 F. Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'une subvention de 11 734,70 F du Conseil Général est accordée au titre de l'aide pour l'informatique communale.

2 - Révision du P.O.S. de LANGON

Après avoir pris connaissance du courrier de la Mairie de LANGON, Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal si une personne est intéressée par la révision du P.O.S. de LANGON. En effet, en tant que Commune limitrophe, SAINT-GANTON a la possibilité de donner son avis.

Après en avoir délibéré, l'ensemble du Conseil Municipal ne se sent pas concerné pour prendre des décisions sur le POS de LANGON et par conséquent ne représentera pas la Commune de SAINT-GANTON aux réunions prévues à cet effet.

3 - Création emploi

Monsieur le Maire fait part à l'assemblée du surcroît de travail engendré par l'informatisation des services administratifs, rendant nécessaire la création d'un poste d'adjoint administratif à temps non complet.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de créer un poste d'adjoint administratif à temps non complet à compter du 1er décembre 1995 à raison de 8 heures par semaine.

4 - Participation aux charges de fonctionnement de l'Ecole Publique de PIPRIAC

Monsieur le Maire rappelle que depuis l'année scolaire 1992/1993, la Commune de SAINT-GANTON supporte, pour la scolarisation des enfants à l'Ecole Publique de PIPRIAC, la totalité de la charge soit une participation de 1 000 F annuels par élève.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de participer aux charges de fonctionnement de l'Ecole Publique de PIPRIAC, pour 19 enfants originaires de la Commune, scolarisés pour l'année 1994/1995 soit pour une somme de 19 000 F.

5 - Achat matériel

Le Conseil Municipal décide l'achat de divers matériels après avoir pris contact avec Monsieur Michel LEROUX, cantonnier sur la Commune, pour connaître les priorités d'achats.

La décision définitive sera prise lors du vote du Budget Supplémentaire 1995.

6 - Achat plants "Place de l'Eglise"

La Commission Environnement propose l'aménagement de la Place de l'Eglise. Un devis a été demandé à l'entreprise LE POITEVIN pour ces travaux. Le C.A.T. de BAIN DE BRETAGNE doit également faire parvenir un devis en Mairie.

Le Conseil Municipal demandera un devis pour l'entretien une fois par an des plants aux deux entreprises.

7 - Participation aux dépenses d'investissement Collège de Maure

Le Conseil Municipal accepte d'accorder une subvention à la Commune de MAURE de BRETAGNE pour la participation aux dépenses d'investissement pour l'année 1994/1995 du Collège Public de Maure pour les 11 enfants originaires de la Commune, scolarisés dans cet établissement, soit pour une somme de 7 439,89 F.

8 - Informations Commissions

Le Centre Communal d'Action Sociale prévoit la création d'un club de 3^e âge.

Les membres du CCAS se sont réunis le 4 novembre 1995. Lors de cette réunion, il est proposé un après-midi "Détente" le mercredi 13 décembre 1995. Le CCAS souhaite vivement que lors de cet après-midi soit constitué un Bureau pour permettre la création d'un Club réunissant les personnes disponibles de la Commune.

La Commission Transports Scolaires a fait part d'une plainte de parents relative à l'attente des enfants pour le car ainsi que du coût trop élevé du taxi pour les familles (1 500 F/an).

La Commission Bâtiments fait part des travaux d'agrandissement des vestiaires du terrain de football. La Commission Bâtiments s'est réunie le 25 septembre 1995 pour modifier certains éléments afin de réduire le coût de ces travaux :

- * suppression du chauffage,

- * suppression du bardage en bois (l'aspect extérieur des vestiaires existantes sera conservé).

L'architecte TURQUETY est retenu pour ces travaux.

La Commission Voirie propose :

* la modernisation 1996 de la V.C. n° 6, des Ecoles à la Route de GUIPRY, la route de Tramenot (environ 80 000 F de travaux qui devraient passer dans le cadre des inondations).

* curage des fossés : Il est prévu de curer les fossés sur les routes des Ecoles à la Route de GUIPRY et Route du Jarillé.

* signalisation : Un devis sera demandé pour la pose de signalisation à la Salle Polyvalente, au Complexe Sportif et à la Bibliothèque. L'indication se ferait à partir du Bourg. Une meilleure signalisation est à voir des routes arrivant sur les voies départementales et communales.

* goudronnage : définir les chemins d'exploitations à goudronner. Proposition de moins goudronner, plutôt busser les traversées de villages.

* sécurité : Il est prévu des barrières aux fontaines de "Tramenot" et de "la Vionnais".

La Commission Environnement propose un programme groupé de plantations de haies brise-vent pour l'automne 1996, pour les habitants de la Commune de SAINT-GANTON, sachant que la longueur minimale exigée est de 100 mètres.

Pour les personnes intéressées :

* 9 F du mètre seront pris en charge par le Conseil Général,

* 2 F du mètre revenant à la charge de l'intéressé.

La Chambre d'Agriculture prendra en charge cette action. Les personnes intéressées devront se manifester auprès du Secrétariat de la Mairie pour s'inscrire avant fin janvier 1996.



REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

du 16 novembre 1995 à 18 heures

L'an mil neuf cent quatre vingt quinze, le seize novembre à dix huit heures, le Conseil Municipal de la Commune de SAINT-GANTON, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Mr Bernard GEFFLOT, Maire.

Date de convocation : le 9 novembre 1995

Présents : Mrs B. GEFFLOT, R. BOUREL, Mmes T. TIGER, P. LAURENT, M-J. TEMPLE, Mrs J-C. PITAUT, F. THIBAUT, P. RICHARD

Absents excusés : Mme M-T. DANIEL, Mrs G. VALENTIN, E. LE BARH

Secrétaire : Mme M-J. TEMPLE

Ordre du jour : Vote du Budget Supplémentaire 1995
Questions diverses

1 - Vote du Budget Supplémentaire 1995

Monsieur le Maire donne la parole à Madame ROBINO, Percepteur de PIPRIAC qui présente le Budget Supplémentaire 1995 de la Commune, qui s'équilibre ainsi :

Section de Fonctionnement :

Dépenses	369 934,04 F
Recettes	369 934,04 F

Section d'Investissement :

Dépenses	1 348 000,00 F
Recettes	1 348 000,00 F

Après délibération, le Conseil Municipal vote, à l'unanimité, le Budget Supplémentaire 1995 de la Commune ainsi présenté.

2 - Questions diverses

Aménagement de la Place :

Après avoir comparé les devis de l'entreprise LE POITEVIN et du C.A.T. de BAIN DE BRETAGNE, il s'avère que l'achat de plants au C.A.T. est moins élevé (13 054,54 F).

Le Conseil Municipal, après délibération, laisse la Commission Environnement définir le choix des plants.

Commissions "Information" - "Sports-Loisirs-Culture"

Bulletin Communauté de Communes

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que la Communauté de Communes du Canton de PIPRIAC doit rédiger un bulletin des 9 communes. La Commune de SAINT-GANTON devra fournir un texte pour faire connaître la Commune.

✍ Réunion de toutes les Associations

Monsieur le Maire propose de réunir la première quinzaine de janvier, l'ensemble des Associations pour l'utilisation de la Salle des Fêtes pendant la période des répétitions théâtrales. La Salle des Fêtes ne pourra être utilisée que par des Associations entre le 15 février et le 31 mars en raison de la préparation au théâtre.

✍ Boîte à idées

Madame Thérèse TIGER, 2ème Adjointe au Maire, responsable de la Commission Information propose de remettre en place une boîte à idées avec questions et réponses si possible, par le biais de la boîte aux lettres de la Mairie.

✍ Articles Bulletin Communal

Il est prévu d'insérer dans le prochain bulletin communal un article des Syndicats Intercommunaux, du Syndicat Agricole et de l'A.F.R..

✍ Réunion publique

Il a été demandé une réunion publique pour les habitants de la Commune.

✍ Loisirs

Il est proposé de faire un sondage auprès des habitants de la Commune pour mieux définir leurs attentes sur les loisirs.

✍ Concours de photos

Il est proposé d'organiser un concours de photos en vue d'un tirage de cartes postales pouvant être vendues par la suite.

✍ Panneau d'affichage

Il a été demandé un panneau d'affichage pour les demandes d'emploi.

✍ Agrafeuse

Il est prévu d'acheter une grosse agrafeuse pour le bulletin communal.

✍ Panneau aimanté

Il est proposé d'acquérir un tableau aimanté dans la Salle de Réunions.

✍ Communiqué de la Mission Locale

La Mission Locale propose une formation gratuite mais non rémunérée pendant 18 mois à raison d'une journée par semaine pour les femmes qui veulent créer leur activité (repassage à domicile, chambres d'hôtes...).

🔧 Commission Matériel

Il est prévu d'acquérir du matériel pour l'employé communal, Michel LEROUX :

- un chargeur d'occasion avec godet de reprise et fourche à fumier dans l'état,
- un distributeur double effet d'occasion,
- petit matériel (poste à soudure, perceuse, compresseur, karcher...).

Des devis ont été demandés aux Etablissements DUGUE à GUIPRY et Espace Emeraude à SIXT/AFF. La solution envisagée est d'acheter du matériel dans les deux endroits.

🔧 Commission Artisanat Commerce

René BOUREL, responsable de cette Commission envisage de réunir les membres prochainement.

REPAS DES ANCIENS

Comme c'est la coutume depuis déjà de nombreuses années, le repas du C.C.A.S. a eu lieu le dimanche 10 septembre.

Soixante quatre personnes (contre 51 l'année précédente) étaient au rendez-vous autour d'une table très conviviale et le repas s'est déroulé dans la joie et la bonne humeur . Conteurs, chanteuses et chanteurs, joueurs d'accordéon et d'harmonica ont apporté cette touche de détente et de poésie si appréciée par tous ; il faut noter aussi le soutien musical efficace apporté par RACHEL qui a fait danser l'assemblée.

Les personnes de plus de 80 ans ont reçu gracieusement un colis. Le C.C.A.S. , comme tous les ans, a assuré, en partie, le subventionnement de cette rencontre amicale des nos aînés.

Rendez-vous l'année prochaine ! Joyeux Noël et Bonne année à tous.

Pour le C.C.A.S.

Marie DEBARRE



CERCLE "ETERNELLE JEUNESSE"

Le Mardi 13 décembre, invités par le C.C.A.S., une quarantaine de "plus de 60 ans" se sont retrouvés, pour un délicieux goûter, dans la salle des fêtes dont la décoration élégante annonçait les fêtes toutes proches.

L'un des objectifs de cet après-midi de "détente" était de voir aboutir le projet maintes fois évoqué mais non encore concrétisé à Saint-Ganton, à savoir : la création d'une association particulièrement destinée aux aînés de la commune.

C'est chose faite ! Des bonnes volontés se sont manifestées et, dans l'assentiment général, notre Cercle "Eternelle Jeunesse" a vu le jour.

Le Bureau constitué dans la foulée se compose ainsi :

Président	✓ Henri BOURHIS
Vice-Présidente	✓ Michelle FOUGEROUSE
Secrétaire	✓ Marie-Pierre BOURHIS
Secrétaire-adjte	✓ Christiane GUERIN
Trésorière	✓ Marie DEBARRE
Trésorier-adjt	✓ Francis THIBAUT

Membres : Gabrielle BAUDU, André BAUDU,
Marie-Thérèse HELIGON, Louis LEROUX
Henri RICHARD - Amand VALENTIN

Les démarches administratives sont entamées et notre première rencontre "active" sera une galette des rois le

MARDI 23 JANVIER 1996

Retenez cette date dès maintenant mais, bien sûr, une invitation vous sera adressée en temps voulu.

Ce jour-là, nous recueillerons votre adhésion - coût 50 frs /an - et surtout nous rechercherons, ensemble, les distractions pouvant plaire à tous : jeux de société, cartes, travaux manuels, sorties cinéma et théâtre, jeux de palets et boules à la belle saison, randonnée pédestre, etc... Pourquoi pas, un voyage..... Toutes les idées seront les bienvenues. Nous en discuterons ensemble et ferons en sorte que ce Cercle de loisirs apporte à chacune et chacun - outre le plaisir de se rencontrer - celui d'une activité attrayante et choisie.

En attendant, très bonne fin d'année 1995 à vous tous.

La Secrétaire,

M-P. BOURHIS

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU CANTON DE PIPRIAC

Il s'agit de regroupement de neuf communes du canton de Pipriac. Son but est de réfléchir au développement économique de notre secteur tout en garantissant la liberté totale de chacune des communes qui la composent.

Le développement économique passe par la construction d'ateliers sur les zones artisanales du canton, leurs extensions, mais aussi par le développement touristique, et une réflexion sur le logement social et locatif.

Le conseil d'administration est composé de délégués de chaque commune. Celui-ci a élu un bureau :

PRÉSIDENT :

M. Emmanuel CHEREL (Guipry)

1^{ER} VICE-PRÉSIDENT :

M. Gilbert AMOSSÉ (Lieurion)

2^E VICE-PRÉSIDENT :

M. Henry LEROY (Pipriac)

3^E VICE-PRÉSIDENT :

M. Yannick TEXIER (Sixt-sur-Aff)

SECRÉTAIRE :

M^{me} Marie-Claire NEVOUX (St-Just)

MEMBRES DU BUREAU :

M^{me} Hélène DANION (Bruc-sur-Aff)

M. Jean-Pierre RONDOUIN (Lohéac)

M. Pierre GENOIST (St-Malo-de-Phily)

M. Bernard GEFFLOT (St-GANTON)

COMMISSION D'APPELS D'OFFRES

Titulaires : M. Roger HAMON (Pipriac)
M. André PAVOINE (Lohéac)
M. Yannick TEXIER (Sixt-sur-Aff)

Suppléants : M. André MARCHAND
(St-Malo-de-Phily)
M. Louis GUEMENE (St-Just)
M. René LOLLIVIER (Guipry)

SUIVI DU CHANTIER D'INSERTION

M. Gilbert AMOSSE (Lieurion)
M. André MARCHAND (St-Malo-de-Phily)
M. Henry LEROY (Pipriac)
M. Louis GUEMENE (St-Just)

DÉCHETTERIES

M. RONDOUIN (Lohéac)
M. ESNAUD (Bruc-sur-Aff)
M. GENOIST (St-Malo-de-Phily)
M. URVOY (Sixt-sur-Aff)
M. CHEREL (Guipry)
M. GROSSET (Lieurion)
M. HAMON (Pipriac)
M. BOUREL (St-Ganton)
M^{me} NEVOUX (St-Just)

LE SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES EAUX DE PORT DE ROCHE

(siège social et secrétariat à la mairie de Saint-Just)

Ce syndicat regroupe les communes de St-Marie de Redon, Bains S/Oust, Renac, Langon, La Chapelle de Brain, St-Anne s/Vilaine, Pipriac, St-Just, St-Ganton et Sixt s/Aff.

Son but est de veiller à la distribution de l'eau et de sa qualité, mais aussi d'assurer l'assainissement.

Le conseil d'administration est formé de deux délégués par commune qui se sont votés un bureau.

- **Président** : M. Adolphe ROUX (Langon)
- **1^{er} vice-président** : M^{me} Marie-Claire NEVOUX (St-Just)
- **2^{ème} vice-président** : M. André MORICE (St-Marie)
- **Secrétaire** : M. Yannick TEXIER (Sixt s/Aff)

La commission d'appel d'offres est composée de M. ROUX, M. MORICE, M^{me} NEVOUX et M. DINET.

Les délégués Ouest 35 (Fédération de syndicats des eaux) :

- **Titulaires** : M. ROUX, M. DINET
- **Suppléants** : M. SARRAZIN, M. GEFFLOT

Les délégués au SIVOM de Redon :

- **Titulaires** : M. ROUX, M. THOMAS, M. DRÉAN et M. MORICE
- **Suppléants** : M. SARRAZIN, M. JARSON, M. OGER et M. FEVRIER.

*M. le président se tient à la disposition des usagers tous les matins
à la mairie de Langon. Tél. : 99 08 76 55.*

SMICTOM DU NAR

C'est quoi ?

C'est d'abord l'abréviation de : Syndicat Mixte Intercommunal de Traitement des Ordures Ménagères au Nord de l'Arrondissement de REDON.

Qui fait partie de ce Syndicat ?

Nous y retrouvons : 6 cantons à savoir :

Bain de Bretagne, le Grand Fougeray, Guichen, Maure de Bretagne, Pipriac, Sel de Bretagne.

Ce qui nous donne un total de 47 communes qui sont desservies par le SMICTOM. Avec des fréquences variables de dessertes de 1 à 2 passages par semaine.

Comment est composé et dirigé ce Syndicat ?

Par 13 personnes désignées par vos élus. Afin d'une équité géographique, nous avons 2 personnes par Canton, plus le Président qui est actuellement Monsieur RICHARD René de Bourg des Comptes.

Pour le Canton de Pipriac, nous avons Messieurs Yannick TEXIER de SIXT/AFF et Eugène LE BARH de votre Commune.

Le Bureau a pour mission de gérer le SMICTOM, mais lors de l'évolution de celui-ci des Assemblées Générales regroupant les élus désignés de chaque Commune, pour informer ceux-ci et décider, de montrer du bien fondé de cette évolution.

Voilà en quelques mots, le fonctionnement de votre SMICTOM du NAR. Mais dans les prochains bulletins, je vous informerai sur le côté technique et les projets futurs.

Aujourd'hui, je vais vous parler de ce qui va se passer dans les mois qui viennent.

Depuis les élections du SMICTOM du NAR (30 août 1995), nous avons eu à accomplir un gros travail.

Le contrat de l'entreprise NETRA venant à expiration à la fin de l'année 1995, il a fallu prévoir sa continuité ou sa relève ; pour cela nous avons :

- 1 - lancé un appel d'offres,
- 2 - retenu six entreprises sur dix qui offraient la qualité et la garantie des services demandés par rapport à un "Cahier des charges",
- 3 - Puis est venu le temps d'étudier les propositions de chacune. Vu la qualité professionnelle égale, nous avons regardé le prix. C'est la "NETRA" que vous connaissez bien qui a obtenu le marché.

Pour ce marché, nous avons proposé 3 types de collectes :

- 1 - collecte individuelle sans conteneurisation,
- 2 - collecte individuelle avec conteneurisation,
- 3 - collecte par groupement d'habitations par conteneurisation.

C'est la **solution n° 1** qui se pratique actuellement. Le porte à porte avec les nuisances des sacs déchirés par les chiens errants.

La **solution n° 2** qui s'approche dans son principe de la première puisqu'elle reste une collecte de porte à porte, en y ajoutant la propreté, l'hygiène et la commodité.

La **solution n° 3** sans doute légèrement moins chère, mais obligeant à se rendre en un lieu de groupement (beaucoup de reproches à ce système dans des communes voisines).

C'est la **solution n° 2** qui a été retenue pour l'ensemble du SMICTOM du NAR.

Prochainement, vous recevrez la visite d'un enquêteur pour évaluer vos besoins.

N.B. : *Il est prévu dans le contrat, un conteneur de 240 l., mais il est possible pour des besoins de commodité d'en avoir un plus petit, je pense aux personnes seules, ou un plus grand pour les grandes familles.*



SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ÉLECTRIFICATION DE PIPRIAC

*Le Syndicat Intercommunal d'Électrification de Pipriac, créé le 14 février 1928,
regroupe les neuf communes du canton plus La Noë-Blanche et Messac.*

ADMINISTRATION :

Il est administré par un comité comprenant deux délégués élus par le Conseil Municipal de chaque commune, à savoir :

BRUC-SUR-AFF	M. ESLAN Philippe M. HERVÉ Pascal
GUIPRY	M. CHEREL Emmanuel M. OLIVIER Roger
LIEURON	M. BOSCHER René M. MONVOISIN Bernard
LOHÉAC	M. PAVOINE André M. RONDOUIN Jean-Pierre
PIPRIAC	M. HAMON Roger M. PITRE Christian
St-GANTON	M. GEFFLOT Bernard M. BOUREL René
St-JUST	M ^{me} NEVOUX Marie-Claire M. GUEMENÉ Louis
ST-MALO-de-PHILY	M. AVERTY Patrick M. PAVOINE Alain
SIXT-SUR-AFF	M. TEXIER Yannick M. GUÉRIF Jean-Claude
MESSAC	M. GEFFRAULT Ange M. DAVID Marcel
LA NOË-BLANCHE	M. MASSIOT René M ^{me} BLANCHARD Martine

Le bureau est constitué de la manière suivante :

Président :	M. CHEREL Emmanuel, Maire de Guipry
1 ^{er} Vice-Président :	M. GEFFRAULT Ange, Maire de Messac
2 ^e Vice-Président :	M. GUEMENE Louis, Maire-adjoint de St-Just
3 ^e Vice-Président :	M. HAMON Roger, Maire-adjoint de Pipriac
Secrétaire :	M ^{me} BLANCHARD Martine, conseillère municipale de la Noë-Blanche.

1945-1995 - 50 ème ANNIVERSAIRE DE L'A.D.M.R.

1945 - l'A.D.M.R. naît dans l'Isère à COMMUNAY.

1995 - l'A.D.M.R. est présente dans 86 départements, 24.000 communes en milieu rural et péri-urbain. L'A.D.M.R. est aujourd'hui le numéro 1 français des réseaux de proximité avec 2.700 associations locales, 80 fédérations départementales, une Union Nationale. Avec 100.000 bénévoles, l'A.D.M.R. aide 250.000 foyers, 100.000 personnes âgées, 36.000 familles, 4.000 personnes handicapées, 85.000 particuliers employeurs.

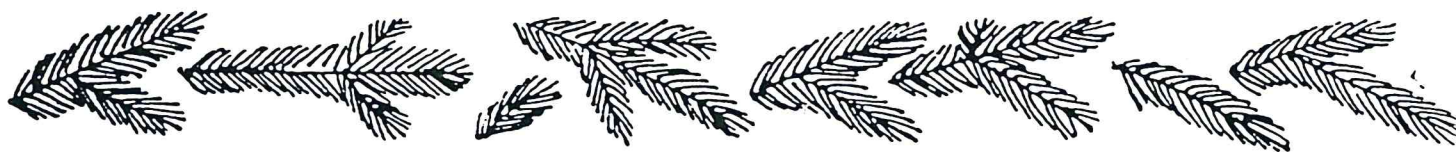
l'A.D.M.R. agit dans trois domaines : la santé, la vie quotidienne, l'action socio-éducative.

1995 - 50 ème ANNIVERSAIRE DE LA SECURITE SOCIALE

1850 - premières solidarités
1945 - création de la Sécurité Sociale
1939 - droit aux Allocations familiales
1960 - la Mutualité sociale est créée
1975 - la Sécurité Sociale pour tous
1980 - nouvelles dépenses, changement de société
1990 - Aide aux exclus, R.M.I. etc...
1995 - le trou de la Sécurité Sociale se creuse ...

Des expositions itinérantes, gratuites existent depuis Octobre à RENNES, VITRE, FOUGERES, SAINT-MALO, REDON ; des animations en établissements scolaires sont organisées pour mieux faire connaître et redécouvrir son rôle et son fonctionnement, pour faire apprécier sa dimension économique et comprendre ses enjeux.

Gabrielle BAUDU



CONSEIL PASTORAL DE PAROISSE

Vous trouverez, ci-après, le nouveau planning des messes de notre doyenné. Avec le départ de l'abbé Jean-Luc GUILLLOTEL, nous avons été amenés, en effet, à le modifier en lien avec les conseils pastoraux des sept paroisses.

Vous remarquerez que, certains dimanches, la messe est supprimée dans telle ou telle paroisse. Ce n'est pas avec gaîté que cela a été décidé, les faits parlent d'eux-mêmes : en 1975, il y avait 7 prêtres dans le Doyenné, en 1985, il n'y en avait plus que 4 et en 1995 plus que deux.

Vous remarquerez aussi que les paroisses de SIXT et de PIPRIAC sont privilégiées, la paroisse de SIXT à cause de son importance et de son éloignement, et la paroisse de PIPRIAC se trouve au centre du Doyenné. Cette messe de 11 heures, tous les dimanches, à PIPRIAC voudrait rendre service à toutes les autres paroisses du Doyenné et aux personnes de l'extérieur.

Il est demandé aux associations et aux divers groupes souhaitant avoir une messe de s'en tenir à ce planning.

- Mardi 5 septembre avait lieu à la Salle des fêtes la soirée d'aurevoir de l'abbé Jean-Luc GUILLLOTEL. Monsieur le Maire ainsi que Janine CALOT ont tenu à remercier l'Abbé pour ce temps - trop court - passé dans notre doyenné, pour les paroles échangées, les souffrances partagées, des témoignages de foi vécus en profondeur, ses rencontres avec les jeunes puisqu'il était plus spécialement chargé de la pastorale des jeunes. Un cadeau, souvenir de Saint-Ganton, lui a été remis. Nous lui souhaitons un long ministère dans sa nouvelle paroisse de BRUZ et lui disons " au revoir".

Dans le bulletin ENSEMBLE d'octobre, il tient une nouvelle fois à vous dire merci pour les nombreux témoignages d'amitié qui lui ont été donnés.

EN EGLISE AUTREMENT

Le 14 octobre 1995, 270 personnes des différents secteurs pastoraux de RENNES se sont retrouvées pour faire le bilan de la réflexion lancée dans le diocèse à l'occasion du Carême 1995. A l'appel de Monseigneur l'Archevêque, les chrétiens se sont mobilisés. Sur 870 dossiers donnés, 580 compte-rendus sont remontés. Ce bilan a permis de mettre en valeur un bon nombre de constats sur la nécessité de VIVRE ENSEMBLE, en EGLISE, AUTREMENT. Parce que le Monde et la Société bougent, il nous faut aussi être présents dans ce Monde pour que la mission de l'Eglise soit plus que jamais réalisée.

Beaucoup plus qu'un redéploiement structurel des paroisses, c'est une dynamique qui nous pousse, prêtres et laïcs, religieux, religieuses, jeunes et moins jeunes à vivre ENSEMBLE AUTREMENT. C'est une nécessité, une charge, une exigence.

Quatre mots-clé éclairaient cette journée :

Présence aux pauvretés - Communication -

Co-responsabilité - Formation -

Joyeuses fêtes de fin d'année et meilleurs vœux pour 1996.

Marie-Jeanne TEMPLE

DOYENNE de PIPRIAC - Horaire des MESSES

	PIPRIAC	LOHEAC	LIEURON	ST GANTON	ST JUST	BRUC	SIXT
23-24 Décembre	D. 11 h D. 24 h	D. 9 h 15 D. 20 h	S. 19 h	D. 9 h 15	D. 11 h	S. 19 h D. 20 h	D. 9 h 15
25 Décembre Noël Lundi	11 h		11 h	9 h 15	9 h 15		11 h
30-31 Décembre	11 h	19 h	9 h 15	11 h	19 h	11 h	9 h 15
6-7 Janvier	11 h	9 h 15	19 h		9 h 15	19 h	11 h A.D.A.P.
13-14 Janvier	11 h		11 h A.D.A.P.	9 h 15	11 h	9 h 15	19 h
20-21 Janvier	11 h	19 h	9 h 15		19 h	11 h	9 h 15
27-28 Janvier	11 h	9 h 15	19 h	9 h 15	11 h A.D.A.P.	19 h	11 h
3-4 Février	11 h				9 h 15		19 h
10-11 Février	11 h	19 h	9 h 15	11 h		19 h	9 h 15
17-18 Février	11 h	9 h 15	19 h	11 h A.D.A.P.	19 h	9 h 15	11 h
24-25 Février	11 h	11 h A.D.A.P.		9 h 15	9 h 15	11 h	19 h
2-3 Mars	11 h	19 h	9 h 15		11 h	19 h	9 h 15
9-10 Mars	11 h	9 h 15	19 h	9 h 15	19 h	11 h A.D.A.P.	11 h
16-17 Mars	11 h					9 h 15	19 h
23-24 Mars	11 h	19 h	9 h 15	11 h	19 h		9 h 15
30-31 Mars "Rameaux"	11 h	9 h 15	19 h	11 h	9 h 15	19 h	11 h
6-7 Avril "Pâques"	S. 21 h D. 11 h	9 h 15	11 h	9 h 15	S. 21 h	11 h	9 h 15
13-14 Avril	11 h		11 h A.D.A.P.	9 h 15	11 h	9 h 15	19 h
20-21 Avril	11 h	19 h	9 h 15		19 h	11 h	9 h 15
27-28 Avril	11 h	9 h 15	19 h	9 h 15	11 h A.D.A.P.	19 h	11 h
4-5 Mai	11 h				9 h 15		19 h
11-12 Mai	11 h	19 h	9 h 15	11 h		19 h	9 h 15

VIE ASSOCIATIVE

LA CHASSE

REGION CYNEGETIQUE DE L'OUEST

Fédération Départementale des Chasseurs d'Ille et Vilaine

PROJET

Monsieur le Directeur départemental
de l'Agriculture et de la Forêt
CITE DE L'AGRICULTURE
15, avenue de Cucillé
35047 - RENNES CEDEX

OBJET : projet de renforcement d'une population sanglier
(G.I.C. de la Vallée de la Vilaine)

Monsieur le Directeur,

Suite à notre courrier en date du 11 octobre 1995, se rapportant à l'objet visé en marge, nous avons l'honneur de vous apporter les précisions suivantes :

* OBJECTIF

Reconstitution d'une population SANGLIER chassable sur le secteur, tout en assurant une bonne maîtrise des dégâts et une gestion quantitative et qualitative rigoureuse de cette population.

* SANGLIERS

origine : animaux de souche pure repris à la réserve nationale de CHIZE (O.N.C.)

nombre : 10 à 15 bêtes rousses (1) pour 2 points de lâcher bien centrés sur le G.I.C.

(1) choix de bêtes rousses (20 à 30 kgs) : meilleur cantonnement . pas d'explosion démographique la première année (pas ou peu de reproduction)

* MOYENS DE PREVENTION DES DEGATS

agrainage

a) celui-ci sera assuré par les détenteurs de droits de chasse suivant le cantonnement des animaux.

b) La Fédération des chasseurs d'Ille & Vilaine subventionnera les adhérents du G.I.C. pour l'achat de tout système d'agrainage (par point ou linéaire).

c) Toutes les opérations d'agrainage seront encadrées et contrôlées par les services de la Fédération des Chasseurs.

Protection des cultures

- a) La Fédération des Chasseurs d'Ille & Vilaine mettra à disposition des agriculteurs désirant protéger leurs récoltes le matériel nécessaire pour l'installation de clôtures parcellaires (fils, piquets, isolateurs).
- b) Des dépôts de matériel seront prévus dans les communes présentant le plus de risque de dégâts.
- c) Dans chaque commune, des chasseurs seront formés (par le Service technique fédéral) pour la pose des clôtures afin d'apporter une aide aux agriculteurs qui le souhaiteraient.

* ENCADREMENT ET SUIVI DE L'OPERATION

Notre service technique (en particulier Monsieur P.BAUDRON, Technicien sud du département) sera tout spécialement chargé de l'encadrement et du suivi de l'ensemble des opérations.

* DISPOSITION COMPLEMENTAIRE

Pour une bonne réussite du lâcher et en parallèle, il sera également indispensable d'interdire la chasse du sanglier sur le secteur pendant quelques temps (saison 1996-97 et au-delà suivant nécessité).

Dans l'attente d'une réponse favorable,
Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Directeur,
l'expression de nos sentiments distingués.

Le Président,

J-L. PILARD

INFO RAPIDE . . .

1) Trois chiens de chasse sont morts par empoisonnement dans le secteur Combray-Beaucel-Le Foutet. Il est nécessaire de rappeler que toute utilisation de produits dangereux à des fins de malveillance volontaire est interdite et sanctionnée par la loi.

2) RAPPEL DU REGLEMENT INTERIEUR : les voitures doivent être rangées dans les villages et non sur le terrain de chasse.

3) Comme tous les ans, le repas de la Société de Chasse aura lieu dans les premiers mois de l'année 1996 ; une bonne occasion de savourer les chevreuils qui nous sont attribués.

(N.B. : une inscription pour tous les gens de la commune intéressés se fera dans la limite de nos possibilités)

BON NOEL A TOUS.

LE PRESIDENT,

J.P. PORCHER

TENNIS-CLUB DE SAINT-GANTON

Le Bureau et les membres du Tennis-Club de SAINT-GANTON vous offrent leurs meilleurs vœux pour l'année 1996.

Cette année encore, le tournoi d'été a remporté un vif succès avec un nombre croissant d'engagés.

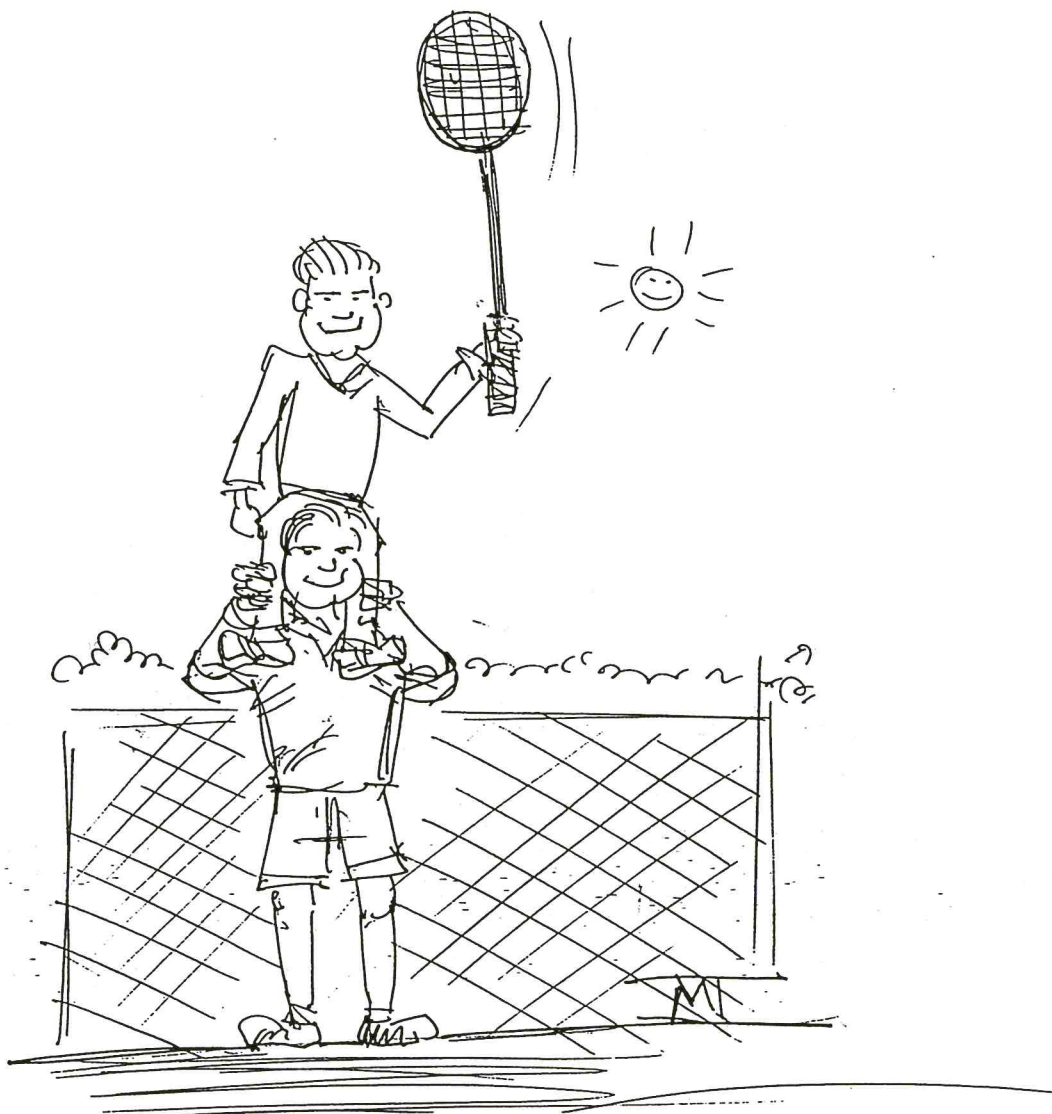
Les finales ont été gagnées par Hélène JAGUENEAU et Yannick TEMPLE et chez les enfants, par Mathieu BOUREL.

L'Office Intercantonal d'Animation Sportive propose un stage "deux raquettes" - tennis et badminton - qui aura lieu les 18 et 19 avril à MAURE DE BRETAGNE. Coût : 190 frs, hébergement compris. Les personnes intéressées peuvent prendre contact dès maintenant avec Philippe LOUET - Tél. 99.08.61.73.

Joyeuses Fêtes.

Le Président,

Philippe LOUET



GYMNASTIQUE " LA DYNAMIQUE "

Le renouvellement du Bureau a eu lieu le 27 juin , sa nouvelle composition est la suivante :

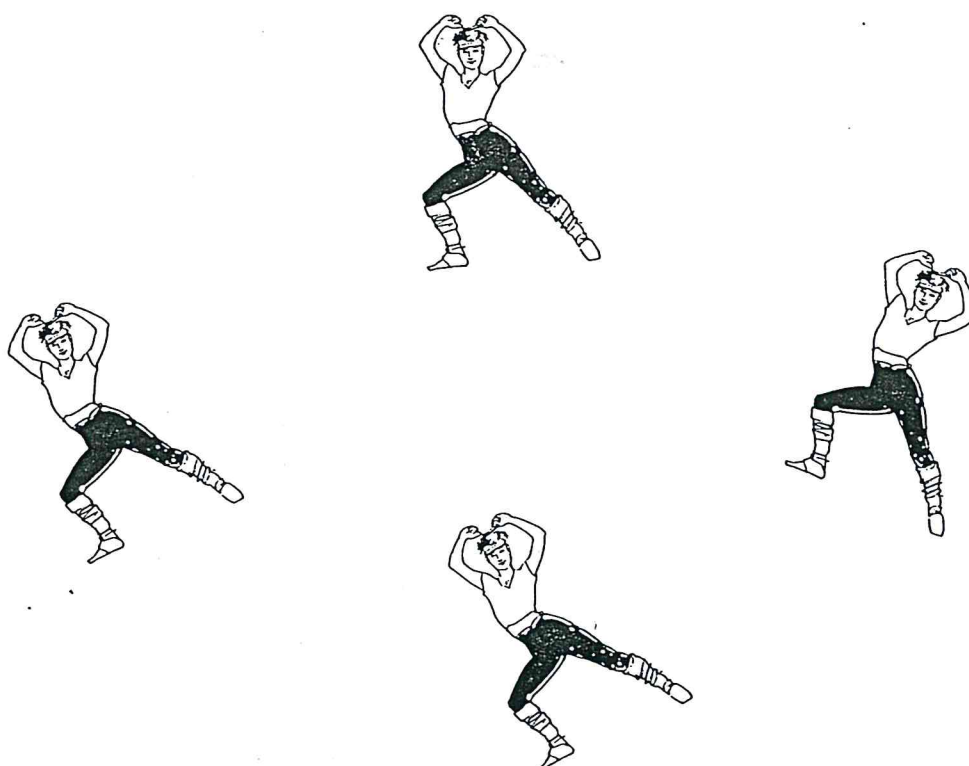
Présidente	Jacqueline BOULAIS
Vice-Présidente	Elisabeth DENIS
Secrétaire	Marie-Thérèse LE BARH
Trésorière	Martine BELLAMY
Membres	Laetitia BOUREL - Josette GEFFLOT - Jacqueline HOCHARD - Liliane PORCHER.

Les cours d'entretien physique ont repris le 19 septembre ; une vingtaine de femmes se retrouvent tous les mardis en soirée à la salle des fêtes et ces cours sont assurés bénévolement par Martine BELLAMY et Dominique MOYON.

Le 28 octobre, nous avons organisé une potée : 75 personnes ont répondu à notre invitation et ont eu le plaisir de passer une agréable soirée.

Bonnes fêtes de fin d'année et tous nos meilleurs voeux pour 1996.

Jacqueline BOULAIS



COMITE DES FETES

LE 9 JUILLET se déroulait les concours de pêche et de palets à l'Etang de Belle-Perche : 100 pêcheurs et 26 équipes de palétistes se sont retrouvés sous un soleil ardent.

LE 4 AOUT, malgré l'orage, le bal populaire a connu un beau succès sur la Place du Commerce. Nous remercions le groupe " CERANIC 2000 " qui animait cette soirée.

LE 16 DECEMBRE ! ARRIVEE DU PERE NOEL !!!

Depuis quelques années, le Père NOEL a pris la bonne habitude de faire une petite halte à SAINT-GANTON.

En attendant son arrivée, la Compagnie "ZYGOMATIC" de St-Erblon, avec leurs numéros de clowns, a su retenir l'attention de tout le monde en faisant passer un agréable après-midi à tous.

58 enfants de moins de 12 ans ont eu le plaisir de recevoir un cadeau.

Pour débiter 1996, nous vous donnons rendez-vous le 3 FEVRIER à 20 heures, à la salle des Fêtes, pour le concours de belote. Tous à vos cartes !

En attendant, nous vous souhaitons à tous un joyeux Noël et une bonne année 1996.

LE BUREAU



A.P.A.R. ACTIVITES

BIBLIOTHEQUE

Voilà déjà dix mois que votre bibliothèque a ouvert ses portes et, en cette fin d'année, nous avons beaucoup de nouveautés à vous signaler :

* En Septembre, la bibliothèque centrale de Rennes a attribué une subvention exceptionnelle pour l'achat de dictionnaires, Atlas et encyclopédies diverses. Ces livres sont à votre disposition pour une consultation sur place.

* En Octobre, grâce à la subvention municipale, l'association a acheté une trentaine d'ouvrages variés allant du dernier "Tom-Tom et Nana" aux succès de la rentrée littéraire. Chaque lecteur trouvera ce qui lui convient.

* Début Décembre, le Bibliobus est passé et 160 nouveaux livres (dont 30 bandes dessinées) sont ainsi en rayons.

Nous enregistrons tous les mois de nouvelles inscriptions : 73 lecteurs nous rendent régulièrement visite, ce qui amène le taux d'adhérents - par rapport à la population totale - à 19 % (comparativement à Pipriac, la bibliothécaire dénombre 9 % de lecteurs).

De nouveaux bénévoles nous ont rejoint et nous préparons d'ores et déjà de nouvelles animations pour les enfants et les adultes.

A BIENTÔT.

Françoise MAO

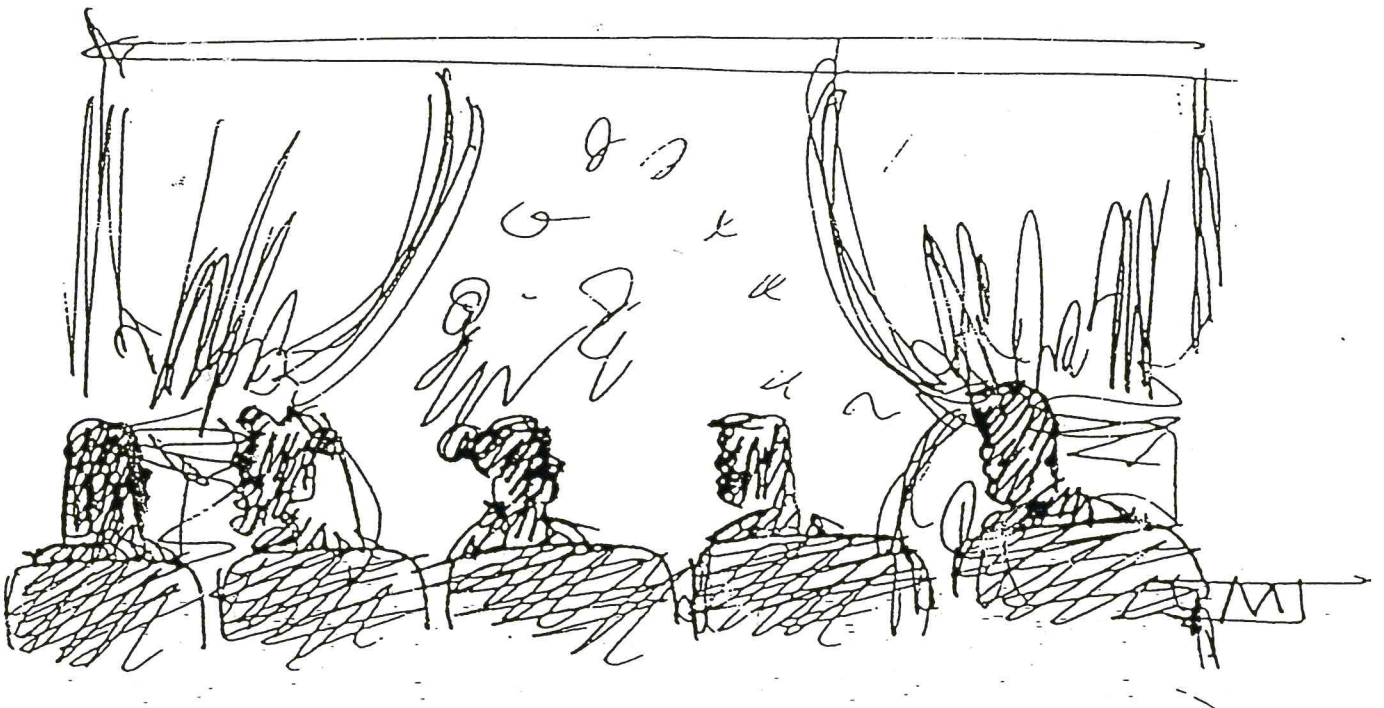


AU THEATRE...BIENTOT ... !

Depuis Novembre, le troupe "La Belle Alouette" a repris ses activités. Mais, qu'est-ce qui peut pousser ces actrices et acteurs à consacrer une à deux heures, par semaine, pendant 5 à 6 mois à la préparation d'un spectacle ?

Les motivations sont différentes pour chacun :

- avoir le plaisir de passer une soirée agréable dans une ambiance chaleureuse.
- jouer devant un large public donne meilleure confiance en soi et permet de prendre la parole plus facilement en groupe dans d'autres occasions.
- avoir envie de partager avec le public un bon moment récréatif.
- réaliser une oeuvre à plusieurs de personnalité et d'âge différents et ainsi mieux se connaître.
- créer et proposer un spectacle dans une petite commune avec de tout petits moyens matériels et financiers.
- éprouver le plaisir de dire un texte bien appris en se glissant dans la peau d'une personnage et être quelqu'un d'autre l'espace d'une soirée.



La nouveauté de cette année c'est que notre troupe de "La Belle Alouette" compte de nouvelles recrues et Rozenn, Violette, Morgan, Romain, Benjamin et Mathieu, les plus jeunes, nous préparent une comédie en un acte pleine de drôlerie et de jeux de mots : vous savez, l'histoire de celui (ou celle) qui se met auprès du radiateur, bien au chaud l'hiver, espérant être à l'abri des questions de l'instituteur, mais toujours le premier à faire le pître ? Vous l'avez reconnu, c'est le cancre !

Nos comédiens en herbe espèrent, eux-aussi, vous faire passer un bon moment et répètent avec beaucoup d'enthousiasme pour être fin prêts au printemps 96, avec leurs aînés, aux dates suivantes :

*SAMEDI 16 MARS, en soirée
DIMANCHE 17 MARS, en après-midi
VENDREDI 22 MARS, en soirée
SAMEDI 23 MARS, en soirée*

PROGRAMME

"AH ! CES CANCRES-LA !"

Comédie en un acte de Francis Poulet et Jean des Marchenelles

"AMOUR, FANTOME ET GUERIDON"

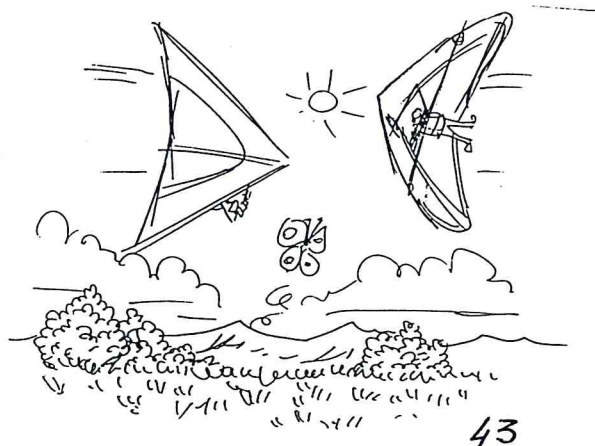
Comédie en deux actes de Jean des Marchenelles.

CENTRE AERE

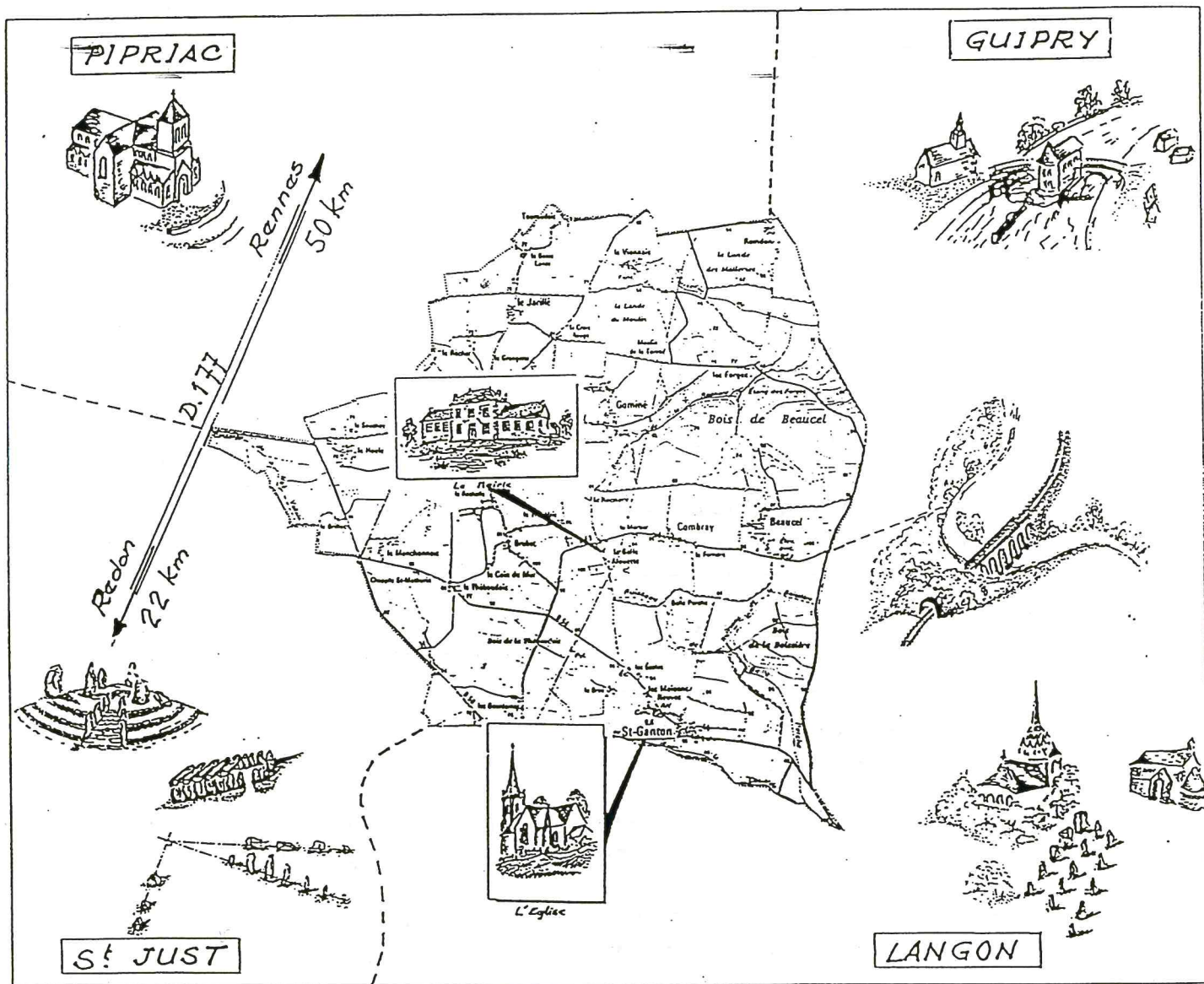
Comme chaque année, depuis maintenant six ans, le Centre Aéré de l'A.P.A.R. a fait le plein en réunissant des enfants de St-Ganton, Pipriac, St-Just et Guipry.

Le thème des "indiens" avait été retenu par les animateurs. Les enfants ont beaucoup apprécié les ateliers, les jeux et les camps proposés.

L'A.P.A.R. prépare déjà le Centre de l'été 1996 et vous donne rendez-vous pour les inscriptions au printemps prochain.



Il était une fois,
en Pays de Vilaine ...



... ou l'histoire de :

St - GANTON

Article rédigé par l' A.P.A.R.
(Association Pour l'Animation en milieu Rural)

1/- HISTORIQUE de la CHAPELLE St-MATHURIN

2° partie (suite du Bulletin n°12 - Décembre 1994)

Dans la première partie, nous avons écrit l'histoire de la chapelle, de ses origines à 1823. Aujourd'hui nous continuons notre récit avec deux restaurations, la première fin XIX°, la seconde fin XX°. Entre les deux, elle a vécu un long abandon.

1854 : la revanche de St-JUST

Suite au retour à la paroisse, par une Donation à la Fabrique (*attestée par un acte Royal du 31 Janvier 1821*), St-Ganton avait donc gagné la première manche. Quelques années plus tard, St-Just allait prendre sa revanche. Par quelle habile manoeuvre, la Fabrique et la Commune obtinrent-elles des autorités, que la Foire de St-Mathurin fut transférée auprès de la nouvelle Eglise (construite de 1848 à 1851)? Les textes ne le précisent pas. M. l'Abbé LEFEUVRE, nouvellement arrivé dans la paroisse ne semble pas totalement étranger à ce transfert. Il décida l'achat d'une statue de St-Mathurin, en bois, qui coûta 150F., *"pour, selon le désir de toute la paroisse, établir dans la nouvelle Eglise, la dévotion à St-Mathurin, à l'égal de la dévotion dans la chapelle de ce nom appartenant maintenant à St-Ganton"*. La bénédiction de cette statue eut lieu, le Dimanche 7 Mai 1854.

Des conséquences économiques.

Ce transfert de la foire, porta un coup dur à la Fabrique de St-Ganton. On relève sur le livre de comptes de la paroisse, qu'en date du 23 Avril 1854 *les deux tiers des offrandes faites à la chapelle St-Mathurin et le tiers de celles faites à St-Eutrope ont rapporté à la Fabrique, la somme de 122,40F.* Dès 1855, elles n'atteignent plus que *la somme de 45,95F.* En 1856, *elles passent à 31,25F.*; en 1858, *34,68F.* et à partir de cette époque, *elles ne dépassent guère 30F.* Etrangement, la Fabrique de St-Ganton ne semble élever aucune récrimination. Il est vrai qu'à partir de 1855, sa grande préoccupation est de refaire le clocher qui menace ruine (voir bulletin N°8 - Déc. 1992), à tel point *"qu'il est impossible de faire sonner les cloches sans causer un ébranlement qui fait craindre sa chute"* et même est-il noté, *"depuis un an, on a cessé de faire sonner la plus grosse d'un poids d'environ 300 kg"*. Le presbytère et la sacristie demandent également de grosses réparations.

Le pardon de St-Mathurin.

Le jour de la foire, l'après-midi, avait lieu la cérémonie de l'Evangélisation des enfants. Les mamans amenaient leurs enfants qui avaient du retard pour parler ou pour marcher et M. le Recteur récitait sur eux devant la statue de St-Mathurin un évangile choisi selon les circonstances. Il y eut même, au début une

coutume assez curieuse : *lorsqu'un petit enfant éprouvait de la difficulté pour marcher, sa maman plaçait dans sa menotte une baguette de bois et lui faisait chatouiller les pieds du brave St-Mathurin.*

1887 : Restauration du dallage, de l'autel, ...

Sans doute à l'instigation de M. l'Abbé GAUDI, recteur de St-Ganton *"désireux de voir le Pèlerinage de St-Mathurin reflleurir comme par le passé et afin de ranimer la piété des fidèles, les Fabriciens sont d'avis de faire exécuter différents travaux d'embellissements à la chapelle dite St-Mathurin et St-Louis:*

1/- *on remplacera le vieux dallage par des pavés en brique. Une somme de 85F. , est votée.*

2/- *de remplacer les deux informes croisées, par deux autres plus élégantes. Pour couvrir les frais de maçonnerie, l'achat de briques et des chaises, ils votent une somme de 90F.*

3/- *Les Fabriciens sont d'avis de restaurer l'autel et de faire exécuter différents travaux de menuiserie. Ils votent une somme de 95F.*

4/- *Confiant dans le zèle et la compétence de M. GUENNE, les Fabriciens le chargent de peindre, dorer et décorer, selon son goût, l'autel et les différentes boiseries du chœur. Pour le récompenser de ses soins et de ses dépenses, ils votent une somme de 95F.*

Fait à St-Ganton, le 17 Avril 1887".

En l'absence de documents, il est impossible de mentionner les travaux effectués par la suite. Notamment, nous n'avons pas trace de la suppression du clocheton, dont on devine l'existence, par la construction de la charpente.

Loi du 9 Décembre 1905 : Séparation des Biens de l'Eglise et de l'Etat.

Dans le bulletin N° 9 - Juin 93, nous avons cité la chapelle, faisant partie de l'Inventaire dressé le 11 Avril 1906. La superficie de la chapelle était de 0a80 et celle du pré de 25a50.

L'abandon.

Les guerres survinrent et cette chapelle fut saccagée et finalement délaissée. Pendant celle de 39-45, elle servit de dépôt à des *"résistants"*. Au début des années 1970, un article de Ouest-France intitulé *"l'attrait des vieilles pierres"* relate comment les tommettes ont disparu. L'abandon s'est poursuivi jusqu'en 1979.

2/- La RESTAURATION : 1979 à 1984

2.1/- Qui l'a réalisée ?

Comment est venue l'idée ?

En 1977, un groupe de jeunes s'est associé, pour créer une M.J.C. (Maison des Jeunes et de la Culture) en milieu rural. Il est né de la fusion d'un groupe folklorique, d'une équipe féminine de volley et d'une troupe théâtrale, créés par l'Abbé Joseph BLOT, dernier recteur de la paroisse de : 1969 à 1974. Ce groupe a mis progressivement en place des activités de randonnées pédestres, labo-photo, initiation aux danses bretonnes, ciné-club, ...

Un défi, un but.

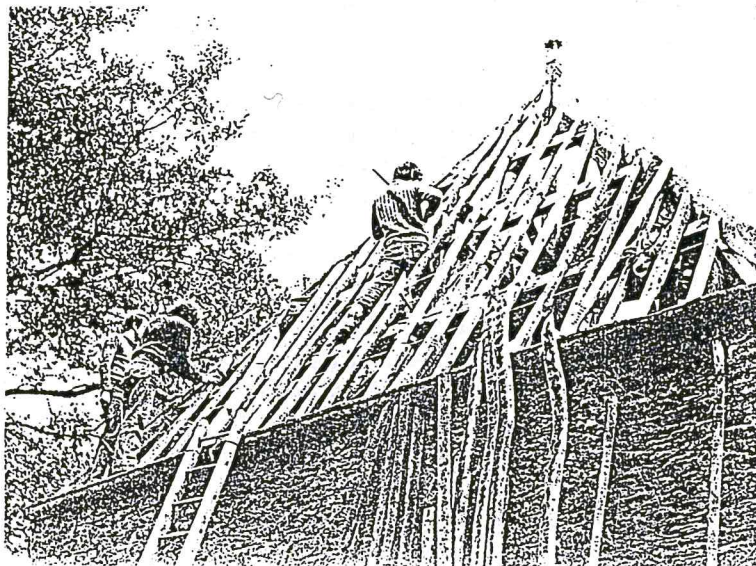
Début 1979, au cours de la préparation d'un rallye, l'Abbé François ROCHER, recteur de Langon (décédé en Octobre 1994), lance un défi: *"vous, les jeunes de St-Ganton, vous devriez restaurer la chapelle St-Mathurin"*. L'idée, associée au débat *"quel rôle pour une M.J.C., en milieu rural ?"*, fait son chemin et le Lundi 16 Avril 1979, les ronces qui avaient envahi l'édifice jusqu'au toit, furent débroussaillées. Ainsi, débuta un projet qui dura plus de cinq ans.

Les motivations.

Cette restauration fut guidée par le souci de:

- sensibiliser les habitants à leur patrimoine.
 - conserver en bon état, un monument témoin d'une longue histoire.
 - provoquer d'autres initiatives désintéressées.
- "D'abord agir, ensuite critiquer, sinon tout est remis en cause et rien ne se réalise". (BREIZ SANTEL - voir encadré en fin d'article).*

Cette initiative en a entraîné une seconde. M. l'Abbé CORBE, recteur de St-Just, a recherché l'histoire de cette chapelle, aux Archives Départementales



2.2/- Les principales étapes.

1/- LE DEBROUSSAILLAGE :

Débutée le **16 Avril 1979**, cette opération a nécessité trois jours complets à une quinzaine de bénévoles. Un acte de vandalisme (destruction des boiseries et des pierres de l'autel), intervenu entre les deux premières journées, n'a pas simplifié la tâche.

2/- LA TOITURE :

Juillet et Août 1979 : les ardoises ont été déposées, triées, nettoyées. Les chevrons et les coyaux ont été également enlevés et débarrassés de leur clou, à la meule.

Décembre 1979 : une ceinture de béton a été coulée en partie supérieure des murs, pour les protéger de l'eau et du gel.

Printemps et été 1980 : la charpente a été consolidée, avec l'aide d'un artisan. Les chevrons ont été reposés et alignés, ainsi que la corniche extérieure.

25 et 26 Octobre : la volige a été clouée et tracée avec l'aide d'un artisan. Les ardoises ont été placées au clou, les **8, 9, 10, 11 Novembre**.

3/- L'INTERIEUR :

Mai et Juin 1981 : les murs intérieurs ont été décrépis et lavés à l'eau haute pression, grâce au prêt d'un nettoyeur de porcherie.

Printemps 1982 : un sablage des murs intérieurs a été effectué, par un artisan de St-Ganton.

Printemps 1983 : piochage de 15 cm du sol de la chapelle et coulée d'une dalle de béton de 10 cm d'épaisseur, en vue d'y poser un dallage en palis. C'est au cours de ces travaux, que des pièces de monnaie frappées aux effigies de Louis XVI à Napoléon III, en passant par la période Révolutionnaire, ont été retrouvées.

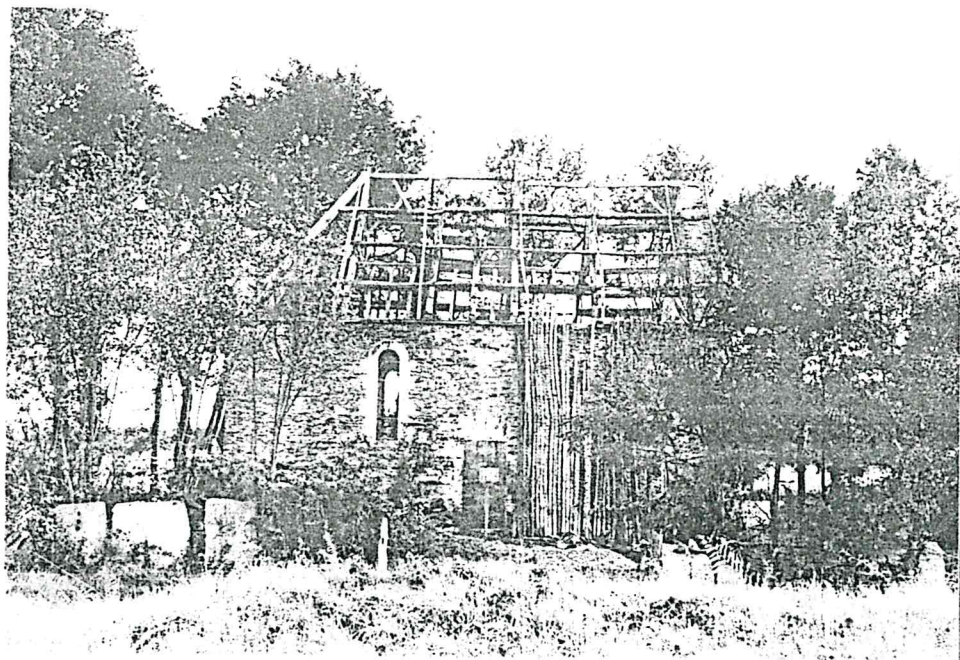
4/- LES OUVERTURES :

Printemps 1982 : remplacement des vitraux et des entourages en bois, par un artisan de St-Ganton.

1983 : mise en restauration des 2 portes Ouest, chez un artisan de Bains-sur-Oust. La porte côté Nord a été entièrement restaurée par un amateur, bénévolement.

Printemps 1984 : les deux portes Ouest sont remplacées, terminant ainsi la mise hors d'eau, de la chapelle. Une opération portes ouvertes, le Lundi de Pâques **23 Avril 1984**, a permis d'expliquer et de montrer aux habitants, les travaux effectués pendant cinq ans.

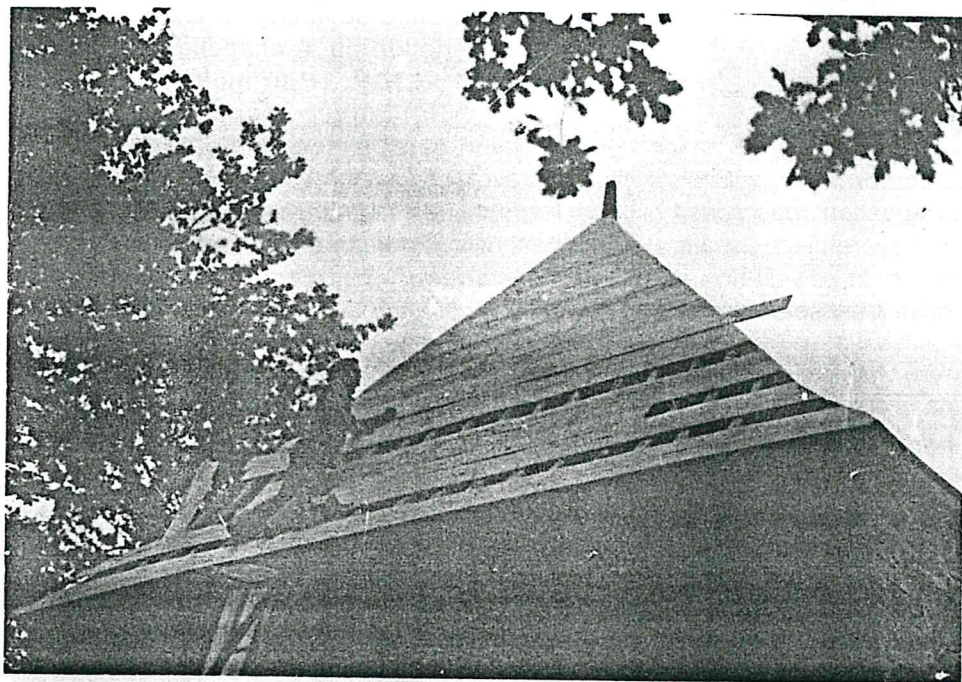
Mais comment, tout cela a-t-il pu être financé?



RENAISSANCE ...

Mars - Avril 1979
DEBROUSSAILLAGE

Juillet à fin 1979
DEPOSE TOITURE :
ardoises, chevrons, coyaux

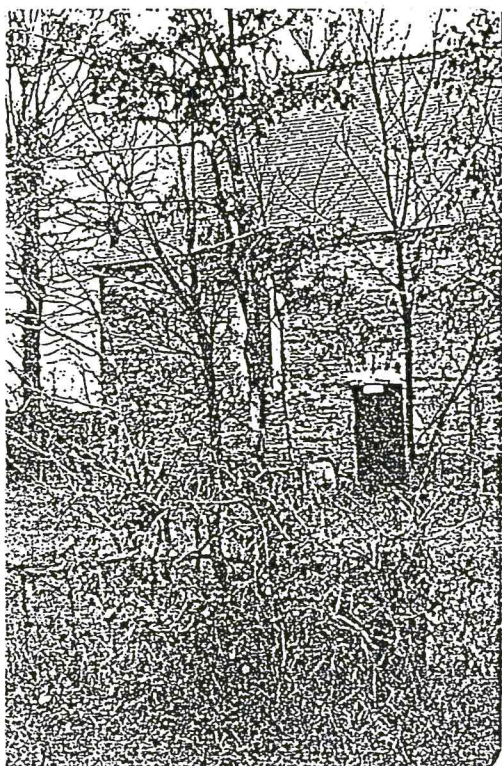


Automne 1980
POSE DE LA VOLIGE



Mai 1981
FINITION DE LA
TOITURE

... D'UNE TOITURE



2.3/- Le financement.

Le débroussaillage fini, la question "des sous", s'est posée. Pour financer les premiers achats, la M.J.C. a organisé sur le terrain un fest-noz et vendu un autocollant. Le bilan s'est soldé par un

royal gain de 2900F. Mais cela était bien loin du compte.

"Aide-toi et le ciel t'aidera", dit le proverbe.

Forte de ce principe, la M.J.C. a émis une souscription populaire. Le résultat a dépassé les espérances, puisque plus de 10000F. furent collectés. Les premières grosses dépenses pouvaient démarrer. Après plusieurs demandes de subvention infructueuses, la Fondation LANGLOIS, par l'intermédiaire de BREIZ SANTEL, a été la première à apporter son soutien financier.

Les subventions :

Fondation LANGLOIS - Rennes :	15000
Conseil Général d'Ille-et-Vilaine :	6987
Ministère de la Culture - DRAC Rennes :	4643
Municipalité de St-GANTON :	4000

Celle du Ministère de la Culture a été accordée, après l'inscription de la chapelle, le **30 Mars 1981**, au P.R.N.P. (Patrimoine Rural Non Protégé). Demandée début 1981, cette subvention sera versée en Septembre 1982, après avoir envoyé un courrier au Président de la République F. Mitterrand. Tout arrive à qui sait attendre. Pour compléter ces aides, d'autres fest-noz furent organisés, dont certains ... très humides.

La FONDATION LANGLOIS

Créée en 1974, cette Fondation a pour but *l'encouragement à la recherche scientifique, ainsi qu'à la sauvegarde du patrimoine architectural, dans dix-neuf départements du grand Ouest de la France.* A ce titre, elle est en relation avec diverses organisations régionales, dont Breiz Santel. Son siège social, est situé à Rennes.

BREIZ SANTEL

Depuis 1953, Breiz Santel a pris une part active

dans la remise en état de plusieurs centaines de chapelles, de croix et de fontaines, surtout dans le Morbihan, les Cotes d'Armor et le Finistère. Association reconnue d'utilité publique, elle appuie l'action d'associations locales et bénéficie pour cela de fonds publics et de dons. Son siège social, est à Vannes. Eric BONNET, a effectué le lien entre la M.J.C. et la Fondation Langlois. Il était le fils de l'ancien ministre de l'Intérieur et maire de Carnac, Christian BONNET. Il est décédé brutalement le 7 Avril 1981, à l'âge de 29 ans.

Et dans le futur ?

Comme nous l'apprend G. de CORSON, au début de cet article (voir N°12), la chapelle devait être à l'origine, "frairienne". Ceci confirme la volonté d'un groupe de personnes, de construire un projet commun, pour s'y rassembler à l'occasion d'un ou plusieurs événements. Pour pérenniser cette restauration, on peut émettre le vœu de voir, un jour se constituer un groupe et y organiser régulièrement, des manifestations.

Bibliographie (sources) :

Guillot de CORSON : Pouillé Historique du Diocèse de Rennes.

A.D.I.V. - 4 B 4358 : Renac. Juridiction d'Allérac.

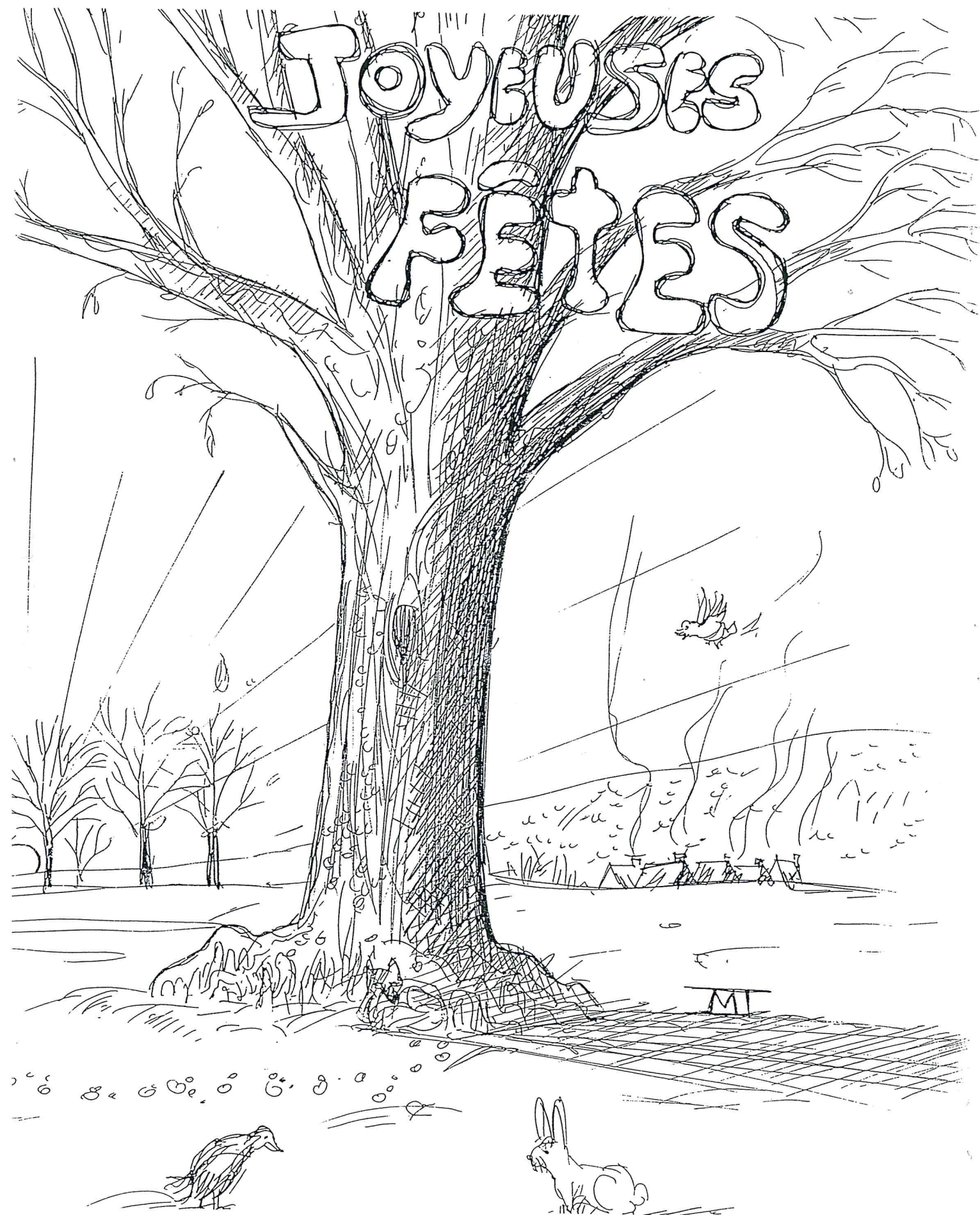
A.D.I.V. - 1 Q 411 : Procès verbaux de consistance et d'estimation des Biens des Emigrés à vendre.

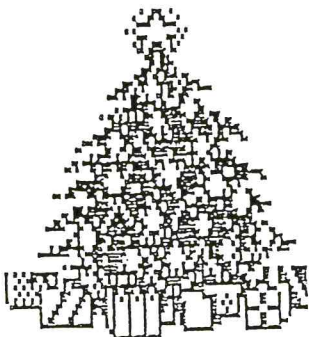
A.D.I.V. - 4 V 317 : St-GANTON. Dossier Janvier - recteur de St-Ganton (Fabrique, 1821) - Donation.

Abbé CORBE : Recherches sur l'histoire de la chapelle St-Mathurin (1980).

M.J.C. St-Ganton : Dossier chapelle St-Mathurin (1984).

JOYEUSES FÊTES





NEIGE AU VILLAGE

*Lente et calme, en grand silence,
Elle descend, se balance,
Et flotte confusément,
Se balance dans le vide.
Voilant sur le ciel livide
L'église au clocher dormant.*

*Légère et sempiternelle,
La neige tombe éternelle.
C'est l'oubli qui semble choir.
C'est du silence qui tombe.
Et le jour terne succombe
En un blême demi-soir.*

*Et les millions d'atomes
Fourmillent sur les vieux chaumes,
Sur l'arbre, sur le clocher.
L'espace muet tremblote...
Un passant lent fait la hotte,
On ne l'entend plus marcher.*

*Pas un soupir, pas un souffle,
Tout s'étouffe et s'emmitoufle
De silence recouvert ...
C'est la paix froide et profonde
Qui se répand sur le monde,
La grande paix de l'hiver.*

Francis YARD

